

# N°73

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DE SARGÉ LÈS LE MANS  
DÉCEMBRE 2020



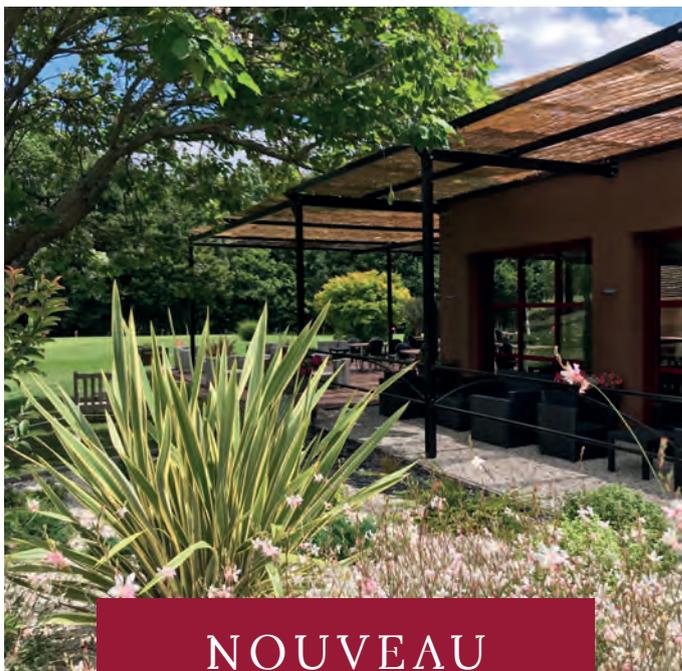
HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC :  
LUNDI, MARDI : 9H À 12H - 13H30 À 19H  
MERCREDI : 9H À 12H (FERMÉ L'APRÈS-MIDI)  
JEUDI : 9H À 12H - 13H30 À 18H  
VENDREDI : 9H À 12H - 13H30 À 15H30  
SAMEDI : FERMÉ

[WWW.SARGELESLEMAN.SFR](http://WWW.SARGELESLEMAN.SFR)

MAIRIE DE SARGÉ-LÈS-LE MANS  
34, RUE PRINCIPALE - 72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS  
TÉL. : 02 43 76 51 00 - FAX : 02 43 76 15 77  
MARIE@SARGELESLEMAN.SFR

# Sargé

## INFO



## NOUVEAU RESTAURANT



4,4 ★★★★★

128 avis Google

# La rotisserie du Golf

TANT DE SAVEURS À DÉCOUVRIR !  
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT  
VOTRE TABLE !

**Le Mans Golf Club - Sargé**  
Rue du Golf 72190 Sargé-lès-le-Mans

Tél. 02 43 76 25 07 - [golfdesarge@gmail.com](mailto:golfdesarge@gmail.com)  
[www.golfdesarge.com](http://www.golfdesarge.com)

# Sommaire

Pub GOLF - SOMMAIRE.....	2
<b>EDITO</b> .....	3
Hommage.....	4
<b>VIE COMMUNALE</b>	
Elections 2020.....	5
Budgets.....	6/7
Recensement.....	8
Hauteur des Haies.....	9
Capture d'animaux errants.....	10
Chiens Dangereux.....	11
Numéros utiles.....	12
Etat civil	
Naissances-mariages-décès.....	13
PUB.....	14
<b>AFFAIRES SOCIALES-CCAS</b>	
TPMR Transport- Gala des Séniors.....	15
Logements sociaux	
« Résidence la Renaissance ».....	16
Info CCAS vente.....	16
<b>JEUNESSE</b>	
M'Loisirs.....	17
Local Jeune.....	18
C.M.J. - Conseil Municipal Jeunes.....	19
PUB.....	20
RAMPE (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants).....	21
<b>URBANISME</b>	
Plan.....	22/23
Possibilités de construction.....	24
Plan de la Mairie.....	25
Voirie - Chemins - Patrimoine.....	26
Travaux.....	27
Le GOLF.....	28/29
PUB.....	30
<b>CULTURE</b>	
Médiathèque.....	31
EEA.....	32
Les Spectacles.....	33
SCELIA.....	34/35
<b>SPORT-LOISIRS</b>	
Judo - Molky-Molky - CVHM.....	36
UAS - Union Athlétique-Sargé	
Génération Mouvements.....	37
Comité de jumelage - UNC-A.F.N.....	38
CSL (Culture, Sports et Loisirs).....	39
Jumelage Vacha.....	39
PUB.....	40
<b>VIE SCOLAIRE</b>	
ASPE.....	41
<b>UN PEU D'HISTOIRE</b>	
La Beroize et la famille Henrotte.....	42
L'eau.....	43



Madame, Monsieur  
Chers concitoyens,

Je tiens à saluer toutes les personnes qui ont participé au scrutin du 15 mars et qui ont témoigné leur confiance dans l'équipe municipale qui est chargée de mettre en œuvre le programme sur lequel elle a été élue. Les membres du conseil m'ont également renouvelé, à l'unanimité, leur confiance dans ma fonction de Maire.

J'assumerai mes responsabilités avec détermination pour l'intérêt général entouré de 7 adjoints, 2 conseillers délégués et 17 conseillers municipaux. Ce début de mandat est perturbé par une situation inédite liée au COVID19. Ne cédon pas au pessimisme, l'avenir plus que jamais est ouvert. La science finira bien par trouver un remède au virus, cela prendra du temps, mais elle y parviendra. Faisons preuve de prudence, de pragmatisme, de bon sens et de responsabilité. Certes, la crise sanitaire et le confinement nous ont imposé un mode de fonctionnement différent. Période exigeante pour l'ensemble de la population et les agents de la commune qui ont dû adopter une nouvelle organisation de travail. Je tiens tout particulièrement à remercier les couturières qui ont confectionné des masques manifestant ainsi un bel élan de solidarité.

### **La rentrée scolaire 2020/2021**

Cette nouvelle rentrée s'est déroulée dans un contexte quasi normal malgré la crise sanitaire. Les effectifs sont en augmentation avec pour conséquence la création de 2 classes au groupe scolaire Maurice Genevoix (1 classe en élémentaire et 1 classe en maternelle). Le 1er septembre nous avons accueilli dans nos écoles 380 élèves : 170 en élémentaire, 78 en maternelle et 132 (élémentaire et maternelle) à Notre Dame. Nous assurons la restauration d'environ 270 enfants par jour.

### **Le réaménagement du centre bourg**

L'élargissement de la rue Principale a fait disparaître le goulet d'étranglement qui suscitait tant de critiques. Désormais, les véhicules peuvent se croiser sans difficultés sur cette zone reconfigurée à 20km/h c'est-à-dire que les piétons et les cyclistes ont la priorité sur les voitures. Un ensemble immobilier a remplacé des bâtiments vétustes entre l'église et la place des Commerces. Il abrite au rez de chaussée le restaurant l'Escale, le logement du restaurateur, l'esthéticienne, le salon de coiffure, l'office notarial, la micro-crèche plus 2 emplacements qui restent à vendre ou à louer. A l'étage, Le Mans Métropole Habitat met à disposition 11 logements. Le restaurant l'Escale et le logement demeurent la propriété de la commune.

### **Les résultats comptables 2019 de la commune**

L'excédent de fonctionnement au titre de l'année 2019 s'élève à 645 481 € soit une hausse de 9,81 % par rapport à l'année précédente. Notre capacité d'autofinancement ainsi dégagée pour 2020 a permis de rembourser le capital des emprunts, de financer les investissements et de diminuer l'endettement par habitant. De 2014 à 2019, nous avons abaissé l'endettement de 43%. Il s'établissait au 31 décembre 2019 à 552€ par habitant ; ce qui nous place dans les communes les moins endettées de notre catégorie. Grace à ces résultats, nous pouvons continuer notre politique d'investissement. Pour autant, la conjoncture, les dépenses liées au COVID et la suppression d'une partie des impôts locaux payés par les entreprises (dits impôts de production) doit nous encourager à continuer sur la voie d'une gestion responsable. A la veille d'une nouvelle année, je vous souhaite de très bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année. Que 2021 puisse rétablir la convivialité d'avant la COVID, revenir à une période plus sereine et apporter la joie et le bonheur de vivre ensemble.

Marcel MORTREAU  
Maire de Sargé-Lès-Le Mans  
Vice-Président de Le Mans Métropole



## HOMMAGE À GILBERT BERCY, PRONONCÉ PAR M. LE MAIRE LORS DE LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

**C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Gilbert même si nous nous étions préparés à cette irrésistible fin de vie. Il se sera battu jusqu'au bout de la maladie manifestant un courage qui faisait notre admiration.**

Gilbert s'est investi dans la vie municipale en 2010 au bénéfice d'une élection partielle. Conseiller municipal de 2010 à 2014 puis adjoint à la jeunesse et aux sports lors de la précédente mandature, il s'est acquitté de cette délégation avec brio. Que ce soit le forum des associations ou les trophées des sports, tout était minutieusement préparé. Il s'était également engagé sur les nouveaux équipements sportifs : Mouv'roc, City stade et plus récemment sur le projet de réfection des cours de tennis. Il s'était également fortement impliqué, au début des années 2010, à la création d'un club de pétanque dont il était fier et qu'il a fait prospérer puisqu'aujourd'hui on dénombre plus de 80 membres. Je n'oublierais pas, non plus, son engagement auprès des enfants du conseil municipal jeunes et sa participation active et soutenue au fonctionnement des temps d'activités périscolaires.

En ce début de nouvelle mandature, je lui avais confié la délégation sports et vie associative.

Il me disait sur son lit à la clinique que cette mission lui plaisait beaucoup mais...hélas !

Il aura été un infatigable adjoint de la vie quotidienne, entièrement dévoué aux administrés. Il ne négligeait aucune difficulté, proposant des idées, encourageant et soutenant nos projets pour le meilleur des habitants de Sargé. A titre personnel, je n'oublierai pas l'élue toujours fidèle, sa loyauté indéfectible, notre compagnon de route avec qui nous avons partagé tant de réalisations. En ma qualité de Maire de Sargé et au nom des membres du conseil municipal, j'adresse à Christiane son épouse, à ses enfants, mes condoléances les plus chaleureuses et attristées.



ADJOINTS



**Marcel Mortreau**  
MAIRE



**Patrick CHABOT**  
CULTURE



**Dominique RAVENEL**  
JEUNESSE  
RESTAURATION  
SCOLAIRE - C.M.J.



**Xavier CONTANT**  
URBANISME  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
ECONOMIQUE  
TRAVAUX



**Christine DONNE**  
COMMUNICATION  
INFORMATIQUE  
TELEPHONIE



**Ludovic VIEL**  
FINANCES - BUDGET  
MARCHES PUBLICS



**Chantal PINEL**  
AFFAIRES SOCIALES  
CCAS



**Michel DUVEAU**  
SPORT-SECURITE  
VIE ASSOCIATIVE



**Fabrice COURTIN**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ,  
VIE SCOLAIRE,  
RÉFÉRENT INFORMATIQUE



**Xavier LAVIRON**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ,  
VOIRIE CHEMINS,  
PATRIMOINE

CONSEILLERS



**Valérie AUMAROT**



**Céline BAUDOUIN**



**Nicole BERGER**



**Stéphane BLOT**



**Nicole BOUVARD**



**Jocelyne BRESSON**



**Aurélie CAPLETTE**



**Elvire DENIAU**



**Thomas  
DUPUY D'ANGEAC**



**François GRENET**



**Marie GUERIN**



**Ludivine LEBOUÇ**



**Félix LECRENAIS**



**Michel MARTELLIERE**



**Rozenn PAUMIER**



**Patrice TEMPLIER**



**Philippe THOMAS**



**Françoise CERBELLE**  
Conseillère supplémentaire

# BUDGET 2020

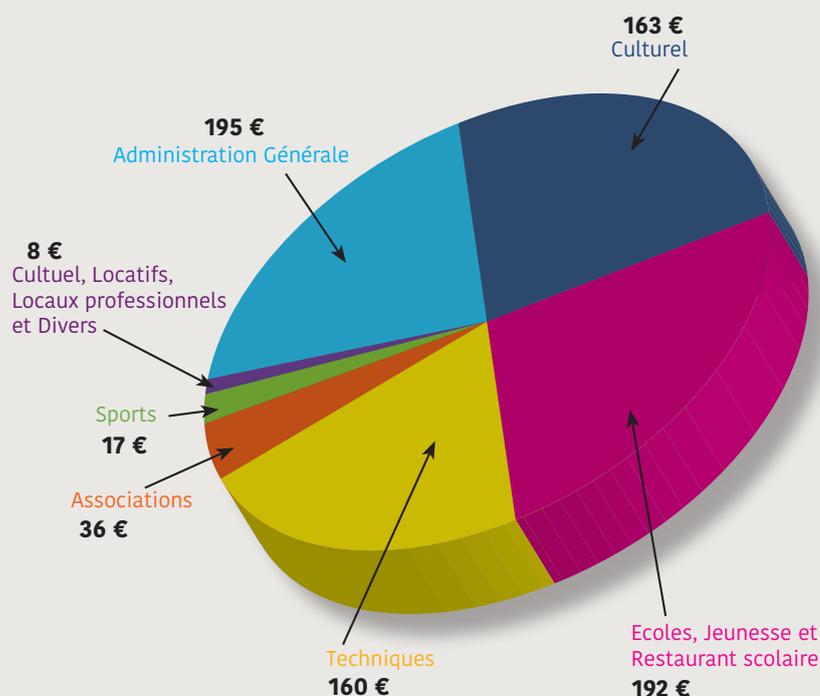
## BUDGET 2020 - SECTION FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre) EN EUROS

DEPENSES			RECETTES		
	Montant	Montant/habitant	Pourcentage		Montant
Administration Générale	705 766 €	195 €	25,27%	Administration Générale	2 770 069 €
Culturel	590 523 €	163 €	21,15%	Culturel	164 750 €
Ecoles, Jeunesse et Restaurant scolaire	695 474 €	192 €	24,90%	Ecoles, Jeunesse et Restaurant Scolaire	258 525 €
Sports	63 120 €	17 €	2,26%	Sports	0 €
Techniques	576 973 €	160 €	20,66%	Techniques	2 110 €
Associations	131 298 €	36 €	4,70%	Associations	18 550 €
Cultuel, Locatifs, Locaux professionnels et Divers	29 690 €	8 €	1,06%	Cultuel, Locatifs, Locaux professionnels et Divers	42 790 €

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 792 844 €</b>	<b>771 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 256 794 €</b>
Opération d'ordre	463 950 €				
<b>TOTAL DEPENSES / SARGÉEN</b>		<b>771 €</b>		<b>TOTAL RECETTES / SARGÉEN</b>	<b>901 €</b>

Le tableau ci-dessus ainsi que le graphique font ressortir le montant des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget 2020 pour chacun des services de la commune de Sargé.

### BUDGET FONCTIONNEMENT 2020 montant par habitant sur les principales thématiques



«Administration Générale» et «Ecoles, Jeunesse et Restaurant scolaire» sont sensiblement identiques et représentent à eux deux **plus de 50% des dépenses de fonctionnement du budget : 387€ par habitant**

«Culturel» et «Techniques» sont sensiblement identiques et représentent à eux deux **plus de 40% des dépenses de fonctionnement du budget : 323€ par habitant**

«Associations», «Sports» et «Cultuel, Locatifs, Locaux professionnels et Divers» représentent **moins de 10% de fonctionnement du budget : 61€ par habitant**

Soit un total de **771€ par habitant**

Les recettes de fonctionnement du budget 2020 sont de **901 euros** par habitant.

L'excédent de fonctionnement calculé à partir des dépenses et recettes réelles de l'année maîtrisées par rapport au budget, permettra de participer aux investissements de l'an prochain.

# INCIDENCES FINANCIÈRES DU COVID-19 SUR LE BUDGET 2020 DE LA COMMUNE

Les conditions sanitaires imposées dans le contexte actuel liées au covid ont inévitablement entraîné des dépenses supplémentaires non prévues et par conséquent non inscrites au budget de l'année.

## Bilan des dépenses :

### • 1 - Les augmentations

- Fournitures d'entretien (masques, gel produits d'entretien,...)
- Fournitures de petit équipement (thermomètres, pulvérisateurs ...)
- Frais de nettoyage des locaux
- Personnel extérieur

**TOTAL : + 58 000€**

### • 2 - Les diminutions

Elles s'expliquent par la baisse de l'activité qui a eu comme conséquence directe pendant le confinement l'annulation des spectacles de SCELIA, des locations de salle, du Centre de Loisirs, de la restauration scolaire, des déplacements pour les enfants...

- Contrats de prestations (techniciens pour les spectacles, suppression des repas fournis par notre prestataire pour le restaurant scolaire et pour le centre de loisirs pendant le confinement)
- Publication du bulletin municipal (coût du bulletin et de sa distribution)
- Transports collectifs pour les enfants et pour les jeunes
- Voyages et déplacements (accueil des artistes pour les spectacles ...)
- Réceptions (artistes pour les spectacles)

**TOTAL : - 51 000€**

**Soit un bilan de dépenses de +7 000€**

## Bilan des recettes :

Ce sont des diminutions de recettes, à savoir :

- Redevances à caractère culturel (école de musique, la Médiathèque,...)
- Redevances à caractère de loisirs (mercredis loisirs)
- Redevances à caractère périscolaire (études surveillées, périscolaire, restaurant scolaire)
- Publicité du bulletin municipal
- TASCOM ( la Taxe sur les surfaces commerciales )
- TLPE (Taxe Locale sur les Enseignes de Publicités Extérieures)
- CAF (Caisse d'Allocation Familiale) versée pour les prestations jeunesse
- Revenus des immeubles (locations immobilières et des salles)

**Bilan des recettes de - 91 000€**

**On voit que le covid aura coûté à la commune d'ici la fin de l'année presque 100 000€ (98000€), montant qui s'explique essentiellement par l'absence de recettes qui alimentent habituellement le budget de la commune.**

**Ce coût significatif va altérer la Capacité d'Auto Financement (CAF) de la commune et va par conséquent réduire le montant des investissements de l'année 2021.**

Ludovic Viel  
Adjoint Finance-Budget



## INFORMATION :

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Le recensement de la population est très important pour notre commune. C'est un acte obligatoire et gratuit, qui permet de calculer la participation de l'état et de dimensionner les équipements nécessaires à notre développement.**

**Privilégier la réponse par internet c'est aussi moins de contact en cette période de covid.**

Si vous désirez avoir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à joindre la mairie de Sargé-Lès-Le Mans au 02 43 76 51 00

Si vous savez que vous ne serez pas présent à Sargé-Lès-Le Mans, pendant toute ou partie de la période de recensement, nous vous demandons de bien vouloir l'indiquer en mairie, afin que l'agent recenseur puisse s'adapter à votre situation. Autrement votre logement sera considéré par l'INSEE comme «vacant»

Patrick Chabot, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Coordonnateur du recensement 2021



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

**C'EST UTILE**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

**C'EST SÛR**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**C'EST SIMPLE**

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !**

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

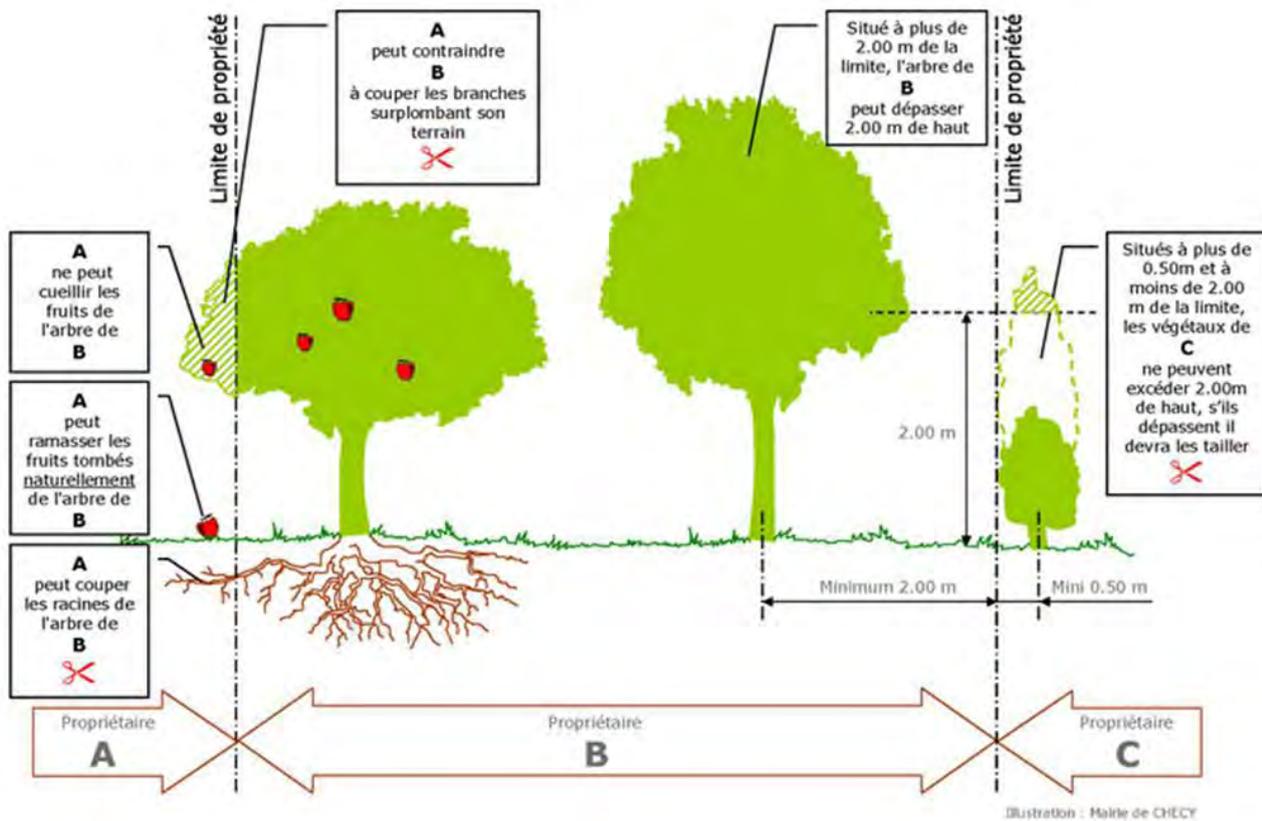




en partenariat avec votre commune



# TAILLE DES HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE



Selon l'article 672 du code civil, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique (piétons et poussettes sur le trottoir, personnes handicapées en fauteuil roulant). **Les haies doivent être coupées à l'aplomb de la limite de la voie publique.** Le Maire est parfaitement fondé, au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines des voies publiques.

**Le Maire peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain,** après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Par ailleurs, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Par contre, le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même.

Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contigüe, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Le Maire n'a pas compétence pour régler un litige entre deux voisins et qu'il est possible de s'adresser à un conciliateur judiciaire.

Marcel MORTREAU  
Maire de Sargé-Lès-le Mans



## CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS



En début d'année la collectivité a établi une convention avec la société Molosses Land pour la capture des animaux errants et/ou dangereux (chiens, chats errants, vaches, chevaux ...). Pour les chiens mordeurs, un délai légal de garde de 15 jours sera appliqué au cours duquel seront pratiquées 3 visites vétérinaires. Les frais de garde, les frais vétérinaires et éventuellement les frais d'euthanasie seront à la charge du propriétaire de l'animal.

La société Molosses Land utilisera tous les moyens nécessaires à la recherche des propriétaires des chiens et chats trouvés errants (à partir du tatouage, du collier ou de tout autre moyen d'identification de l'animal). Elle préviendra les propriétaires identifiés dans les plus brefs délais.

La société s'est attachée les services d'une clinique vétérinaire titulaire du mandat sanitaire. Les frais vétérinaires ainsi que les soins conservatoires et les frais de garde seront facturés aux propriétaires identifiés. La société Molosses Land possède tout le matériel nécessaire pour effectuer la capture et le transport des animaux dans le strict respect de la législation.

Les chiens trouvés errants ne pourront être restitués à leur propriétaire qu'une fois tatoués s'ils ne l'étaient déjà. Le tatouage est à la charge du propriétaire de l'animal. Les chiens errants sont gardés en fourrière pendant un délai légal de 8 jours ouvrés. Les chiens placés en fourrière au titre de la surveillance sanitaire des animaux mordeurs sont gardés jusqu'au 15<sup>e</sup> jour suivant la morsure. Au terme du délai, les animaux errants non réclamés par leur propriétaire deviennent propriété du gestionnaire de la fourrière. Ils sont alors, sur avis du vétérinaire, euthanasiés ou confiés à une association de protection animale disposant d'un refuge.

La surabondance de chats errants sur le territoire de la commune conduit la municipalité à organiser par l'intermédiaire de la société leur capture pour en réguler la prolifération. L'identification est obligatoire. Tout chat non identifié est un chat errant. Le défaut d'identification est passible d'une amende pénale.

Si le chat n'est pas identifié, Molosses Land procède à son identification et à sa stérilisation. S'il n'est pas réclamé, il peut être remis dans son environnement, réimplanté dans une autre zone ou adopté par une autre famille. Le chat réclamé par son propriétaire sera rendu après avoir remboursé les frais d'identification et de stérilisation.

Marcel MORTREAU  
Maire de Sargé-Lès-Le Mans

# CHIENS DANGEREUX LE PERMIS DE DÉTENTION



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à 3 conditions :

posséder une attestation d'aptitude : pour ce faire, il est nécessaire d'avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation doit être délivrée par un formateur agréé. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner auprès de la DD(CS) PP (Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) du département.

un chien de catégories 1 ou 2 doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire ; posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation

(uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- les personnes mineures ;
- les personnes majeures sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles) ;
- les personnes condamnées (crime ou peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n°2) ;
- les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

Christine Donné  
Adjointe communication

## NUMÉROS UTILES



### SANTÉ, N° UTILES

#### MEDECINS

**Docteur CHAMPROUX** : 02 43 89 09 59  
**Docteur CHEVALIER** : 02 43 76 53 53  
**Docteur PHAN** : 02 43 76 84 83  
**Docteur PLANCKE** : 02 43 76 54 54  
**S.O.S. médecins 72** : 0820 0820 72  
**116 117 MEDECINS DE GARDE**

#### PHARMACIE

**M<sup>me</sup> CERTENAIS** place des commerces à Sargé :  
 02 43 76 51 10  
**GARDAFARM** (nuits – dimanches et jours fériés) :  
 08 25 12 03 04

#### DENTISTES

6 bis, rue des Frères : 02 43 24 83 51 - SEARL  
**ALLIANCE DENTAIRE** :  
**Benoît BOULAY - Mireille BREFFEIL**  
**Jean-Luc DAGONNEAU - Chris Alexandra DUBREUCQ**  
**Dentiste de garde** (exclusivement dimanche et  
 jours fériés) : 02 43 72 41 83

#### INFIRMIER – INFIRMIERE

**M<sup>me</sup> LEGROS et M. Yvan LOISEAU** à Sargé : 02 43 76 22 41

#### KINESITHERAPEUTES / OSTHEOPATE

**M<sup>me</sup> Dominique PERRAUD et M<sup>me</sup> Natzaireth MORALES**  
 à Sargé : 02 43 76 20 29

#### PODOLOGUE - PEDICURE

**M<sup>me</sup> Céline DAGUIN** : 02 43 76 97 12

#### OSTEOPATHES

**M<sup>me</sup> Marie LALLIER et M. Tomi LA BRECHE** : 02 43 89 28 16

#### ORTHOPHONISTE

**M<sup>me</sup> Florence DAUBIN-DELAPIERRE** : 02 43 82 70 13

#### PSYCHOLOGUES

**M<sup>me</sup> Pascale DUVAL** : 06 13 26 50 16  
**M<sup>me</sup> Nathalie EGONNEAU** : 06 31 95 12 89  
**M<sup>me</sup> Sonia MEUNIER** : 06 56 70 53 54  
**M. Bruno RIVIERE** : 06 85 56 93 08

#### PSYCHOMOTRICIENNE

**M<sup>me</sup> Stéphanie HEUZARD** : 06 25 58 82 23

#### HOPITAUX – CLINIQUES

**Centre Hospitalier du Mans** : 02 43 43 43 43  
**Centre Jean Bernard Le Mans** : 02 43 47 58 10 ou  
 02 43 39 13 00  
**Clinique du Pré Le Mans** : 02 43 77 57 75  
**Clinique Victor Hugo Le Mans** : 02 43 47 94 94  
**CMCM - Pôle Santé Sud Le Mans** (accueil principal) :  
 02 43 78 38 38  
**CMCM - Pôle Santé Sud Le Mans** (urgences générales) :  
 02 43 78 45 45  
**Clinique du Tertre rouge** (urgences gynécologiques) :  
 02 43 78 58 58

#### SOS

**SOS mains (24h/24h)** – Clinique du Pré : 02 43 77 62 62  
**SOS femmes battues** : 3919  
**SOS Enfant en danger** : 0 800 054 141 – 119 (appel gratuit)

## LES GESTES QUI SAUVENT :

### N° D'URGENCE À VOTRE DISPOSITION 24H/24

- 15 SAMU** pour une urgence médicale
- 18 POMPIERS** pour incendies et accidents sur la voie publique
- 17 POLICE SECOURS** en cas d'urgence pour désordre public
- 112 N° EUROPEEN** pour tous les types d'urgence dans la majorité des pays d'Europe
- 114 N° SPECIAL** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (par fax ou SMS)

**02 41 48 21 21 CENTRE ANTI POISON d'Angers**  
 pour les intoxications et empoisonnements :  
[www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)

**02 43 27 50 11 N° de la GENDARMERIE de Savigné l'Evêque**, à utiliser hors URGENCE.



## DIVERS

### ASSISTANTE SOCIALE

**De Coulaines** : 02 43 74 11 17  
**Permanence à Sargé** (le mardi après-midi sur rendez-vous 1 semaine sur 2) : 02 43 76 51 00

### SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE** : 02 43 76 51 00  
**SCÉLIA Espace culturel** : 02 43 76 38 50  
**MÉDIATHÈQUE «LA PARENTHÈSE»**,  
 à l'Espace Scélia : 02 43 76 87 11  
**Etablissement d'enseignement artistique**,  
 à l'Espace Scélia : 02 43 76 38 50  
**SERVICE ENFANCE JEUNESSE**, 20 rue Principale :  
 02 43 82 80 22  
**RAMPE, Planète enfants** - rue de Bel Air à Sargé :  
 02.43.82.94.82 ou 06.18.89.47.60  
**HALTE-GARDERIE**, centre multi-accueils d'Yvré :  
 02 43 89 46 52

### ÉCOLES à Sargé-Lès-Le Mans

**ÉCOLE MATERNELLE MAURICE GENEVOIX** (public) :  
 02 73 76 50 30  
**ÉCOLE PRIMAIRE MAURICE GENEVOIX** (public) :  
 02 43 76 52 52  
**ÉCOLE NOTRE DAME maternelle et primaire**  
 (privé) : 02 43 76 59 00

### DÉCHETTERIE À SARGÉ-LES-LE MANS

Tél. : 02 43 47 47 60

### CELLULE DE PROXIMITÉ

Pour tout problème concernant l'assainissement, l'eau, la voirie ou l'éclairage public : 02 43 47 45 45 ou [cellule.proximite@ville-lemans.fr](mailto:cellule.proximite@ville-lemans.fr)  
 Astreinte de nuit et week-end : 02 43 47 47 47

ETAT CIVIL

DU 01/11/2019 AU 31/10/2020

Naissances



Sacha, Bruno, Jean CROISSONNIER	01/11/2019
Fatoumata, Fatima SOUMAH	01/11/2019
Valentin, Hugo BESNÉ	15/12/2019
Liam, Luca TONDEUR	26/01/2020
Ambre, Leila, Theresia FALANKA KINUANI	30/01/2020
Léa, Suzanne, Clémence MOUSSET	30/01/2020
Martin, Louis DUPUY	01/02/2020
Oumar SALGUIRIEVA	20/02/2020
Khanpash SALGUIRIEVA	20/02/2020
Foulémata CAMARA	21/02/2020
Raphaël, Kévin, Jérôme RAMAGE	02/03/2020
ROUSSET Malo	10/04/2020
Noémie, Juinn MAVUANGA CRISTOVAO	23/04/2020
Ngoc, Luan TANG	29/04/2020
Gabriel, Nicolas, Geoffrey SOULARD	04/05/2020
Lina, Julia, Najat NORMAND	05/05/2020
Adèle, Pauline, Rose TAILLET	21/05/2020
Mayol, Dominique, Roger GAILLARD	24/05/2020
Gabriel, Joël, Jean VAILHEN	27/06/2020
Izya BACAR	28/06/2020
Jean, Lionel, Alain SAUSSEREAU	02/07/2020
Lidzy RONDEAU	16/07/2020
Sophia, Lila BEAUFILS	26/07/2020
Fleur, Antoinette ROBERT	04/08/2020
Sacha, Hugo DANVERT	05/08/2020
Mosaabe MEHBALI	14/08/2020
Sovannakirivong, Shanahang SE	02/09/2020
Zoé, Léa, Emma MARCHAND	04/10/2020
Ambre, Angélique BÉTOURNÉ	04/10/2020
Tiago PISSOT	07/10/2020
César, Louis, Jean SÉNÉ	14/10/2020

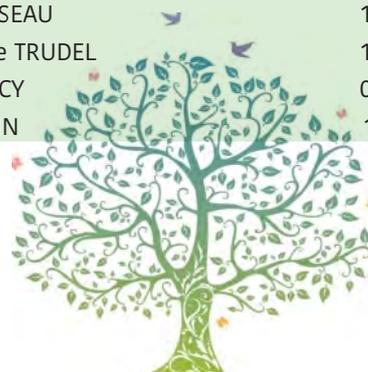
Mariages



Michel DUVEAU et Catherine GENESLAY	09/11/2019
Rémi BEAUFILS et Jennifer LAUDE	16/11/2019
Erwan LE MAREC et Stéphanie JALOT	14/12/2019
Edouard EBON et Coralie LESIGNE	29/02/2020
Mathieu GABEUR et Aurélie AUSTRY	20/06/2020
Bastien JOSSE et Christelle JARRY	25/07/2020
Patrick GAUTHIER et Karine LEGENDRE	31/07/2020
Mohammed BELAYACHI et Isabelle ROGER	22/08/2020
Valentien PORTIER et Amélie BRETON	29/08/2020
Nicolas LEVER et Magali SOUCHON	05/09/2020
Anthony POTTIER et Magali JOLLY	26/09/2020

Nécès

Ghislaine ILKAY, épouse LESAGE	02/05/2019
Jean-Pierre GOBBE	24/11/2019
Georges VERLEYE	05/12/2019
Ernest CORMIER	31/12/2019
Henri FRESNAIS	20/01/2020
Jean-Yves GOUPIL	12/02/2020
Georges BLOT	20/02/2020
Jean-Pierre PITZ	28/02/2020
Christianne JARNIER, épouse POUILLAIN	04/03/2020
Evelyne ROUSSEL	15/03/2020
Durmus ILKAY	04/04/2020
Yvette LOUIS	12/04/2020
Marc BOMBEZIN	25/04/2020
Jean CHARVY	09/05/2020
Jacky DUCHAUSSOY	11/05/2020
Maurice FORTIER	27/05/2020
Guy LAURENTIN	10/06/2020
Claude PHILIPPE	15/06/2020
Raymond PORET	22/06/2020
Alain ROUSSEAU	14/08/2020
Jean-Claude TRUDEL	16/08/2020
Gilbert BERCY	02/09/2020
Jean HAQUIN	19/10/2020



**BOULANGERIE** *Maison Tollet* **PÂTISSERIE**

Tous nos produits sont *Maison Tollet* fabriqués «Maison»

**Pour vos festivités, grands choix de desserts, chocolats et cadeaux.**

**Magasin ouvert les mardis 22 et 29 Décembre 2020**

**STEPHANIE ET HUBERT TOLLET**  
 6 ALLEE DU COMMERCE - 72190 SARGE LES LE MANS  
 02.43.76.51.25



**EDEN ESTHETIC**  
 Institut de Beauté

Envie et besoin d'une pause bien être...  
 Eden Esthetic et son équipe de professionnels prennent soin de vous dans un cadre cocooning et épuré.

- Soins Corps
- Soins Visage
- Soins Duo
- Luxopuncture
- Balnéothérapie
- Coaching Bien-Etre
- Manucure
- Lumière Pulsée...

Mardi & Vendredi : 10h - 20h\* - Mercredi & Jeudi : 9h - 19h - Samedi : 9h - 17h  
 \*Nocturne sur rendez-vous

7, rue Principale - 72190 Sargé-les-Le Mans  
 02 44 81 75 74  
 www.eden-esthetic.fr



  
**Lumin et Sens**

Médecine naturelle

**LUXOPUNCTURE**  
**LUMINOTHÉRAPIE**  
**FLEURS DE BACH**

SANDRINE BEUCHER  
 06-25-24-30-60  
*sur rendez-vous uniquement*

91 rue de Malpala 72 000 Le Mans - Facebook et site internet

**LUXOPUNCTURE :**  
 acupuncture sans aiguilles.  
 Perte de poids, relaxation, sevrage tabagique, troubles ménopause, rajeunissement visage.

**LUMINOTHÉRAPIE :**  
 Relaxation, sommeil, dépendances, poids, surmenage, dos relax, troubles divers.

**FLEURS DE BACH :**  
 Gestion des émotions (tout âge).



**RETROUVEZ VOTRE MAGASIN ALDI**  
**400 ROUTE DE BONNETABLE**  
**SARGÉ-LÈS-LE-MANS**

**DU LUNDI AU SAMEDI**  
**8H30 - 20H00**

**ET LE DIMANCHE**  
**8H30 - 12H30**

 **PLACE AU NOUVEAU CONSOMMATEUR**

 **OFFICES DE L'EST MANCEAU**  
 M<sup>e</sup> CHERUBIN - M<sup>e</sup> LECOMTE - M<sup>e</sup> RIVIERRE

 **Notaires**

Deux Offices Notariaux pour être au plus près de vos besoins

Me Hervé CHERUBIN	Me Franck LECOMTE
	Me Matthieu RIVIERRE
3, rue Principale	La Belle Inutile
72190 SARGE-LES-LE MANS	72160 CONNERRE
oem.sarge@notaires.fr	oem.connerre@notaires.fr

Téléphone : 02 43 54 01 54  
 du lundi au vendredi : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30  
 sur RDV en dehors de ces horaires

 **BEST OIL**  
 Le Garage Mobile

**VOTRE MÉCANICIEN À DOMICILE**

**RÉPARATION**  
**ENTRETIEN**  
**DIAGNOSTIC**  
**PNEUS...**

Vente de véhicules d'occasion

**SUR SARGE-LES-LE-MANS & SON DÉPARTEMENT 72**  
**06 63 04 40 61**  
 Tom Auto Mobile 72 A DOMICILE



## ACTIONS SOCIALES

### TPMR

**Un service de Transport en porte à porte est mis en place pour permettre aux Personnes à Mobilité Réduite de se déplacer dans les limites de Le Mans Métropole.**



Si vous habitez Sargé-Lès-Le Mans ou Le Mans Métropole et que votre taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (reconnu MDPH) ou êtes en fauteuil roulant, vous pouvez bénéficier de ce service. L'utilisation est soumise à un accord.

La demande est à formuler auprès du Centre Communal d'Action Sociale qui seul est habilité à autoriser l'accès.

La SETRAM en collaboration avec le CCAS devra valider la possibilité d'effectuer le service demandé après vérification de l'accessibilité des lieux et du niveau d'autonomie de la personne afin de garantir la prise en charge et le transport en toute sécurité.

Le service PMR est un service à la demande de l'utilisateur. Pour réserver, vous devez téléphoner au moins 48h à l'avance au 02 43 40 66 60.

Le tarif pratiqué correspond à la valeur d'un ticket unité du réseau urbain.

Le service est assuré

- du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00 sans interruption.
- Le samedi de 8h à 18h30.
- Les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h et de 14h à 19h.

Chantal Pinel

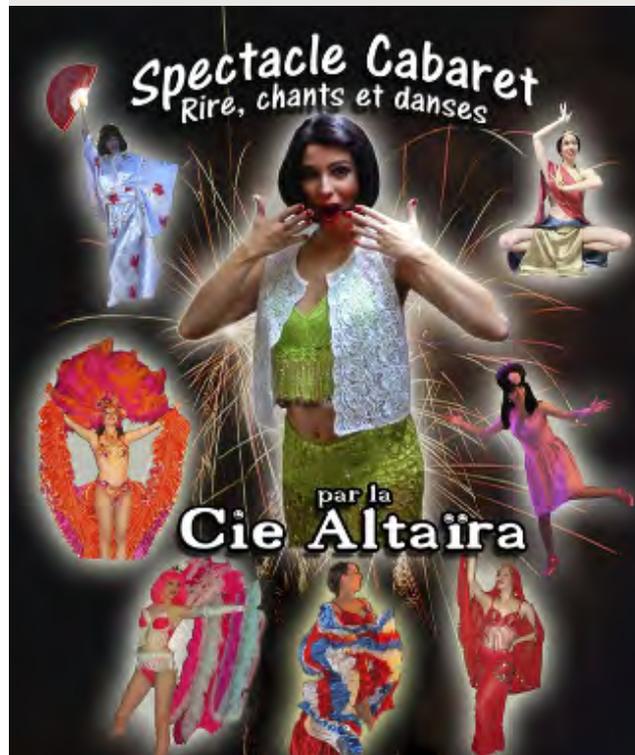
### REPAS DES AINÉS

Comme chaque année le CCAS proposera un repas convivial, au profit des personnes ayant atteint 70 ans au 31 Décembre 2020.

**Cette année, 747 Sargéennes et Sargéens seront invités à participer à ce repas annuel.**

Il aura lieu le dimanche midi 28 Février 2021 à l'Espace culturel Scélia.

L'animation sera proposée par la compagnie Altaïra.



### FORUM SÉNIORS

En 2021, la municipalité, en partenariat avec « Générations Mouvement » a prévu d'organiser « la 6<sup>ème</sup> édition du Forum séniors ». Il s'agit d'un après-midi conférence avec intervenants professionnels suivi d'ateliers rencontres avec le public.

Cette année le thème retenu sera « **La sécurité, succession** » et est prévu **le Jeudi 15 Avril 2021 après-midi, à l'Espace Culturel Scélia.**

## ACTIONS SOCIALES

### LOGEMENTS SOCIAUX Résidence « LA RENAISSANCE »



La 1<sup>ère</sup> partie de redynamisation du centre bourg vient d'être achevée. Elle a débuté par les travaux d'élargissement de la « rue principale », les déménagements, les arrivées de nouveaux commerces et la création de 11 logements sociaux.

Les logements sociaux, gérés par Le Mans Métropole Habitat, ont été livrés début Juillet et aménagés dans l'été 2020.

La Résidence se compose de 11 logements comme suit :

- 1 T2
- 4 T3
- 5 T4
- 1 T5

Les commissions d'affectations ont statué sur les attributions le 23 Juin 2020

## INFOS CCAS

### NOUVEAUTÉS CCAS 2021

Les membres du CCAS organiseront des visites de courtoisie chez les personnes de 85 ans et+. Elles seront préalablement appelées par nos bénévoles.



### Liquidation (avant démolition) de matériaux des bâtiments du centre bourg (4, 6, 8 rue des Capucines)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise au profit des œuvres sociales une braderie de matériaux à démonter dans les locaux de la rue des Capucines avant leur démolition programmée au printemps 2021. La liste complète (non exhaustive) des matériaux est visible sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez entre autres : portes et fenêtres PVC, radiateurs, éléments de cuisine, chauffe-eau, plaque de cuisson gaz, chaudière gaz, lavabos, pack WC, panneaux de clôture en bois, structure charpente métallique auvent avec tôles transparentes, etc...

Un samedi « portes ouvertes » est programmé le 16 janvier 2021 (10h - 12 h et 14h - 16 h).  
S'adresser en Mairie au 02.43.76.51.00

## M'LOISIRS 3 À 11 ANS



Tout avait bien commencé cette année aux Mercredis Loisirs. Pour ce début d'année 2020, les animateurs avaient concocté de nombreuses activités sur le thème « un petit tour de France », permettant à la quarantaine d'enfants présents chaque mercredi de découvrir certaines de nos régions. Cette invitation au voyage a été brutalement stoppée... par le confinement. Puis les beaux jours sont arrivés et le centre de loisirs a rouvert ses portes progressivement.

En juillet, la municipalité a fait le choix d'ouvrir son centre de loisirs malgré un protocole sanitaire très strict. L'équipe d'animation (en partie recrutée pour l'été) a mis les bouchées doubles pour proposer des activités de qualité aux jeunes sargéennes et sargéens. Le thème choisi « Tous en scène », sur les arts du spectacle a ainsi rencontré un vif succès.

Depuis la rentrée de Septembre, nos activités ont pu reprendre quasi-normalement et c'est l'Asie qui est à l'honneur avant une invitation à « se promener dans les bois » pour les vacances de la Toussaint.

### On résume :

L'équipe des M'Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Mercredis scolaires : à la journée (8h/18h30) ou à la demi-journée, avec repas (8h/13h30 ou 12h30/18h30) ou sans repas (8h/12h30 ou 13h30/18h30). Inscriptions minimum une semaine à l'avance.

Vacances Scolaires : ouverture la première semaine lors des vacances de la Toussaint, de Noël, de Février et de Pâques ainsi que 3 semaines au mois de Juillet. Inscriptions à la journée uniquement.

Où : Local Planète Enfants situé rue de Bel Air

### Renseignements :

[marie-liesse.dubois@sargeleslemans.fr](mailto:marie-liesse.dubois@sargeleslemans.fr),  
02.43.82.80.22.

Dominique RAVENEL  
Adjointe en charge de la JEUNESSE  
Et l'Equipe d'Animation du Service Jeunesse





A la fin de leur année de CM2, les jeunes sargéennes et sargéens ont la possibilité de s'inscrire au Local Jeunes. Cette structure du Service Enfance Jeunesse est la suite logique des M'Loisirs (beaucoup fréquentés par les enfants des écoles maternelles et primaires) ; elle accueille les adolescents sargéens âgés de 11 à 17 ans (voire plus).

Le Local ouvre ses portes aux enfants sargéens directement après leur sortie de l'école primaire, ce qui permet aux animateurs, qui travaillent aussi sur les temps périscolaires et le temps méridien d'avoir un suivi des enfants de la maternelle à l'adolescence. Pendant leur dernière année à l'école primaire les enfants ont la possibilité de faire connaissance avec la structure, grâce à des matinées « passerelles » entre les M'Loisirs et le Local ados, et de s'y habituer avant de pouvoir participer pleinement à la vie et aux activités du Local.

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur les ados sont accueillis sur la période scolaire :

- Les Mardis de 17h à 19h
- Les Mercredis de 14h à 18h
- Les Jeudis de 17h à 18h30
- Les Samedis de 13h30 à 17h30.

Lors de ces temps d'accueil les jeunes se retrouvent après les cours afin de terminer leur journée entre amis, jouer à la console, au baby-foot, au billard, aux jeux de société ou encore simplement discuter et échanger entre eux ou avec les animateurs toujours présents sur la structure.

Le Local Jeunes est aussi ouvert pendant toutes les vacances scolaires de la Toussaint aux grandes vacances. Sur ces temps les adolescents peuvent fréquenter la structure du Lundi au Vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les vacances sont l'occasion pour les enfants de se retrouver sur des temps d'activités extérieures, manuelles ou bien encore culturelles.

Selon la demande des jeunes, l'équipe d'animation organise des activités extérieures telles que :

- Accrobranche
- Laser Game
- Jeu de réalité virtuelle
- Escape Game
- Tennis/Badminton/Padel
- ...

Pour ces activités les ados doivent s'inscrire à l'avance car il y a un nombre de places limitées et payer une participation (qui s'élève à la moitié du prix réel de l'activité). Une fois les inscriptions complètes un covoiturage est mis en place avec les parents pour l'aller et le retour de l'activité.

**Les adolescents du Local Jeunes de Sargé se joignent à l'équipe d'animation pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.**

Dominique RAVENEL  
Adjointe en charge de la JEUNESSE  
Et l'Equipe d'animation du Service



## C.M.J. CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

### C.M.J. 2019/2020

Bonjour à vous sargéennes et sargéens,

Cela faisait longtemps que nous vous avons donné des nouvelles. Suite à la crise sanitaire nous n'avons pu écrire notre article du « petit sargéen » pour le mois de Juin, alors nous vous proposons de remonter un petit peu dans le temps jusqu'au mois de Janvier dernier.

Le 10 Janvier 2020 le Conseil Municipal Jeunes 2019/2020 a pu présenter ses vœux pour la nouvelle année lors de l'habituelle soirée des vœux du Maire. Ce moment est toujours un peu stressant car à tour de rôle nous devons lire une partie de notre discours devant une grande assemblée, mais cet exercice fait partie des devoirs d'un jeune élu. C'était tout de même un moment très sympathique surtout avec le buffet.

Juste avant la crise sanitaire nous avons eu l'honneur de pouvoir monter à Paris pour aller visiter le Sénat. Le mercredi 4 Mars 2020 nous nous sommes réveillés très tôt pour prendre le car qui nous a emmenés directement au pied de la Tour Eiffel. Après une longue promenade où nous avons vu les quais de Seine avec ses magnifiques ponts tels que le pont de l'Alma, le pont Alexandre III ou encore le pont des Arts, mais aussi l'Assemblée Nationale, la Concorde, le jardin des Tuileries, le Louvre, le Palais Royal et ses fameuses Colonnes de Buren nous sommes arrivés au jardin du Luxembourg prêts à visiter le Sénat.



Nous avons été accueillis par le sénateur Jean-Pierre VOGEL qui nous a fait la visite de cette grande institution. Nous en avons pris plein les yeux et nous avons même assisté à une séance de questions au Gouvernement dans l'hémicycle. Ces souvenirs resteront gravés longtemps dans nos mémoires de conseillers.

Le début de notre mandat marquait les 30 ans du Conseil Municipal Jeunes et à notre demande un arbre a été planté dans le parc Yves Rouy afin de symboliser cet évènement. Si ce C.M.J. existe c'est aussi et surtout grâce à M. MAUBOUSSIN qui a choisi de se retirer de la vie politique sargéenne cette année. Nous tenions à le remercier pour son investissement pour les jeunes de sa commune. Une toute dernière réunion C.M.J. a pu avoir lieu le Jeudi 25 Juin afin de pouvoir se dire au revoir et se souhaiter de bonnes vacances.

Nous tenions également à rendre hommage à Gilbert BERCY qui nous a quitté cet été. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et gardons en mémoire sa disponibilité et sa gentillesse auprès de chaque élu.

Les Elus du C.M.J. 2019-2020



### C.M.J. 2020/2021

Pour cette rentrée scolaire 2020/2021 le C.M.J. va faire totalement « peau neuve ». En effet, à cause de la COVID les élus collégiens ne pourront pas participer aux réunions pour éviter le brassage avec les nouveaux élus des classes de CM2.

Les présentations du C.M.J. ont été réalisées le Mardi 22 Septembre pour les enfants de l'école Maurice Genevoix et le Jeudi 24 Septembre pour ceux de l'école Notre-Dame. L'étape suivante, pour les élèves intéressés par le rôle de candidat au C.M.J., était la présentation des programmes le Mardi 6 Octobre. Une fois cette présentation faite les élèves de CM2 des deux écoles ont eu une semaine pour choisir le candidat qui avait à leurs yeux le meilleur programme. Les élections ont eu lieu le Mardi 13 Octobre 2020.

**Voici la liste des jeunes Elus pour ce C.M.J. 2020/2021 :**

Chirine **ALLAOU**, Eden **BOULEVARD**, Marion **CASANOVA**, Romane **CORBIN**, Jules **COURTIN**, Rachèle **FERRE**, Léandre **JAMIN**, Mathieu **LEBOUC**, Martin **NAVAR**, Mathis **OGER**, Quentin **ROGER**, Marine **TOLLET**.



Le travail des jeunes conseillers devait commencer le Jeudi 5 novembre et le jeudi 12 novembre, mais ces réunions ont été reportées pour cause de COVID et de reconfinement.

Le Conseil Municipal Jeunes se réunit une fois par mois, le jeudi soir de 18h15 à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie.

**Les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes et l'équipe d'encadrement vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.**

  
**APPLICOIF**  
 0243765389  
 COIFFEUR VISAGISTE MIXTE / BARBIER  
 CHIGNON  
 9 Allée du Commerce  
 72190 Sargé Les Le Mans  
[applicoif.72@hotmail.com](mailto:applicoif.72@hotmail.com)

  
**E.T.I.S ENERGIE**  
 Vos projets, nos solutions  
**Éric TROTTÉ**  
 Gérant  
 02 43 76 53 43 / 06 87 30 53 43 / 06 87 30 53 43  
**ETIS ENERGIE**  
 4, Impasse du cavalaire - 721900 Sargé-Les-Le-Mans

**SARGÉ TRADITION**  
 Boucherie - Charcuterie - Volailles  
 **Traiteur**  
 Allée du Commerce  
 72190 SARGÉ-LES-LE-MANS  
**Tél. : 02 43 76 58 00**

  
*Aux Délices de Sargé*  
 Fabrication de CROISSANTS au beurre AOP de Montaigu  
**Marie et Loïs**  
 BOULANGERIE - PATISSERIE  
 PRODUITS 100% MAISON !  
 Facebook: Aux délices de sargé  
 30 rue principale 72190 Sargé Les Le mans  
 02.43.76.57.50  
 Nos Produits sont fabriqués maison

**S.A.R.L. GOMES**  
  
**MAÇONNERIE**  
**72190 SARGÉ LES LE MANS**  
**Tél. 02 43 76 52 32**

*Le Cottage Floral*  
  
 32 rue Principale  
 72190 SARGE LES LE MANS  
 02.43.82.31.30  
<https://fleuriste-sarge-lemans.fr/>  
<https://www.facebook.com/lecottagefloral/>  
*Myriam Godefroy*  
 Artisan Fleuriste

  
**noovimo**  
 Réseau Immobilier Innovant  
  
 - Une étude personnalisée de votre projet  
 - Achat ou Vente Terrains, Maisons, Appartements  
 - Un professionnel de la transaction immobilière à votre écoute  
 - Une disponibilité et une réactivité à votre service  
 - Avantage sur vos diagnostics (accords partenaire)  
 - Si vous avez un bien à vendre ou connaissez un bien à vendre, contactez-moi !  
**Laurence Giré**  
 Votre conseillère en immobilier  
 06 46 70 53 02  
[lgire@noovimo.fr](mailto:lgire@noovimo.fr)  
[www.noovimo.fr](http://www.noovimo.fr)  
 Sargé-Les-Le-Mans et ses environs  
**Rencontrons-nous !**  
 06 46 70 53 02  
[lgire@noovimo.fr](mailto:lgire@noovimo.fr)  
 Laurence Giré - conseillère en immobilier  
 \* CARTE CADEAU OFFERTE D'UNE VALEUR JUSQU'À 200 € (après signature de l'acte notarié)

  
*Un instant pour soi, apaisant, ressourçant.*  
*Pour une meilleure connaissance de soi, plus de confiance... Être votre essentiel.*  
**CELINE BAUDOIN**  
 Sargé Lès Le Mans  
 Tél : 06.34.08.42.48  
[sophroceline@orange.fr](mailto:sophroceline@orange.fr)  
**Sophrologie**  
 ~  
**Réflexologie plantaire**  
 ~  
**Soin énergétique**  
<https://celine-sophro.wixsite.com/celine-baudouin>

  
**SOFAME**  
 L'expert du mobilier industriel  
  
 La solution de proximité pour l'aménagement de votre espace industriel  
 Route de Bonnétable  
 72190 SARGÉ LES LE MANS  
 Tél : 02 43 76 50 00 Mail : [accueil@sofame.fr](mailto:accueil@sofame.fr)  
 Site internet : [www.sofame.fr](http://www.sofame.fr)

**SARL GILLES Claude**  
 Couverture  
 Plomberie  
 Zinguerie  
  
 RGE  
 QUALIBAT  
 Tel/Fax : 02 43 27 26 51  
 Port : 06 80 25 85 83  
 Mail : [claud.gilles9@orange.fr](mailto:claud.gilles9@orange.fr)  
 La croix de la coulonnaire  
 72460 SILLE LE PHILIPPE  
**ATELIER : SARGE LES LE MANS**

## LE RAMPE

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS



**Local Planète enfants** Rue de Bel Air à Sargé-Lès-Le Mans

**Sur Rendez-vous :** les lundis de 13h45 à 18h30  
les vendredis de 8h30 à 15h30



Depuis fin septembre les ateliers organisés par le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (R.A.M.P.E) ont repris.

Au programme : jeux et rencontres, séances de motricité, éveil musical, sophrologie et bébés lecteurs ; le tout dans la bonne humeur avec le plaisir de se retrouver et d'échanger professionnellement.

**Lavage des mains à l'arrivée et au départ, port du masque pour les adultes. Groupe limité à 12 enfants.**

Le mardi 15 décembre de 20h à 21h45 une soirée pour les assistantes maternelles sera proposée. Elle sera animée par Elodie Romarie Sophrologue, afin d'accompagner les professionnelles.

Dans l'idée de poursuivre cette dynamique, 5 séances de sophrologie en soirée sont proposées sur le premier trimestre 2021.

Ces ateliers sont gratuits et sur inscription auprès du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE), réservés aux assistantes maternelles de la commune et aux enfants accueillis.

**« Toupti Litou » séances de Bébés Lecteurs ont lieu le vendredi une fois par mois à 9h15 ou à 10h30, à la médiathèque La Parenthèse de Sargé.** Ouvert à tous - sur inscription : parents, grands parents, assistantes maternelles sans oublier les enfants.

Rendez-vous possibles sur les communes de Champagné et Yvré l'Évêque les autres jours

**Renseignements auprès de : Laurence MANCEAU et Aline SARAHOU**

Responsables du RAMPE

Au 02 43 82 94 82 le mardi toute la journée ou jeudi matin

Au 06 18 89 47 60 du lundi au vendredi ou par mail [rampe@ville-champagne.fr](mailto:rampe@ville-champagne.fr)

## Plan Local d'Urbanisme

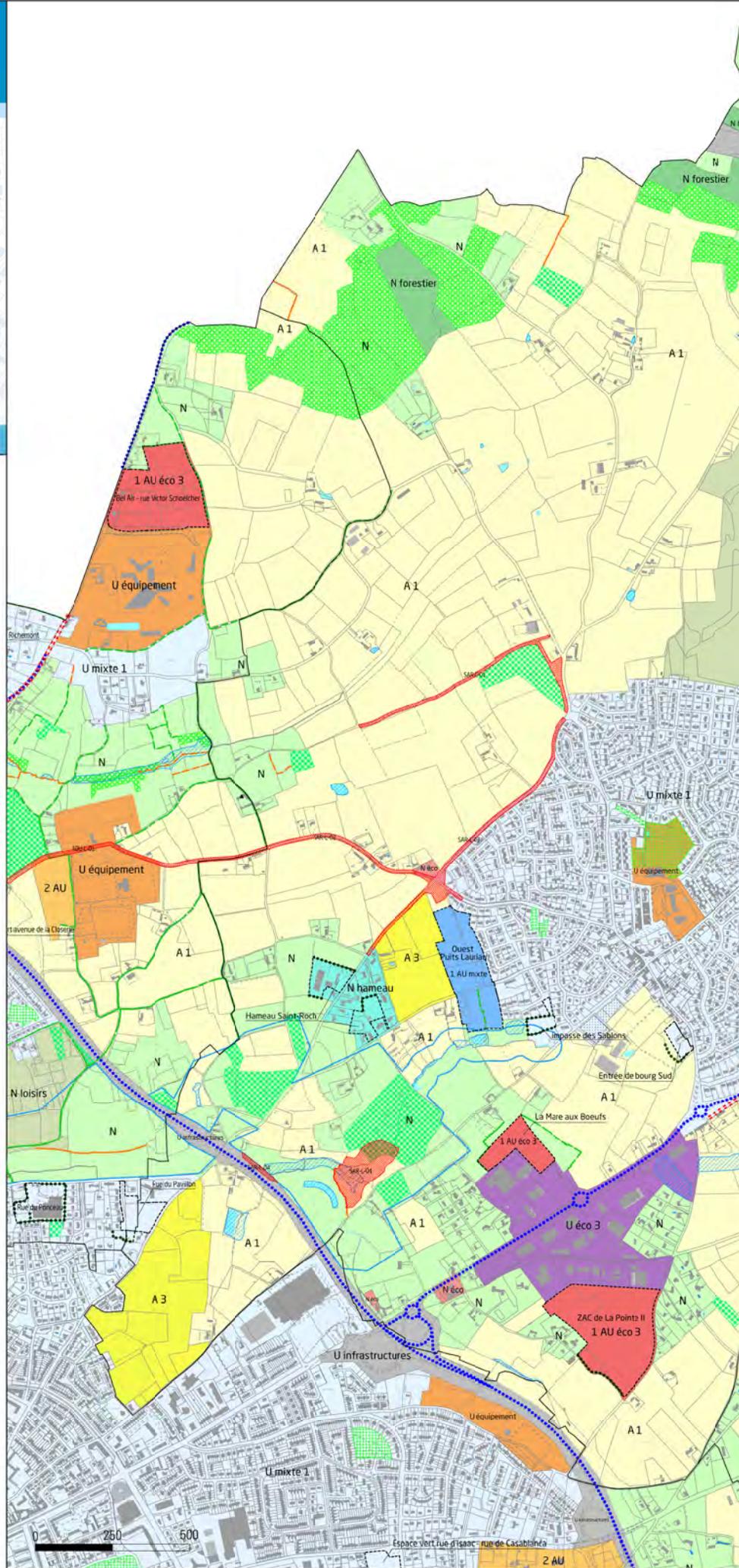
LE MANS MÉTROPOLE

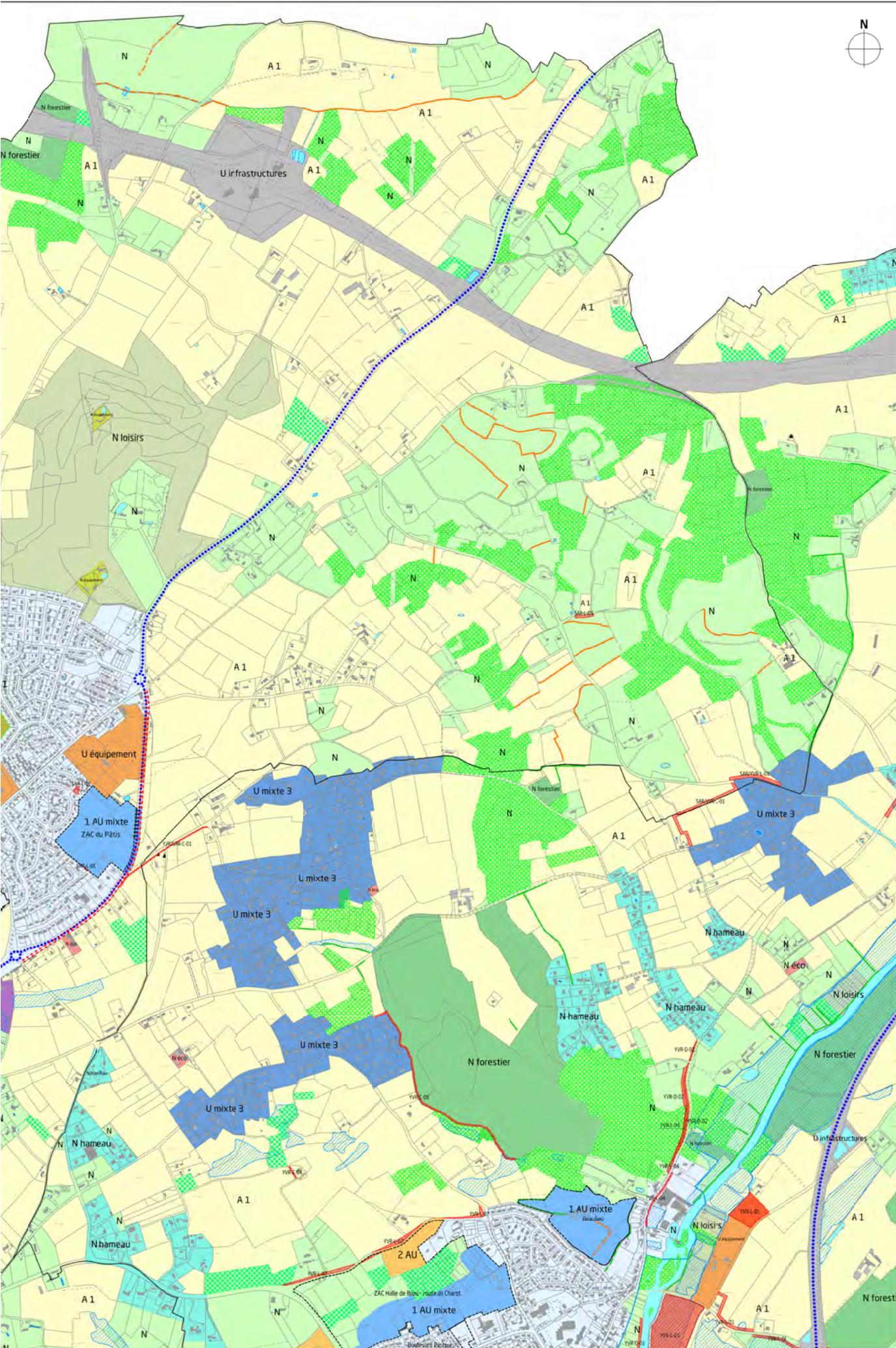
**APPROBATION**  
10 janvier 2020

**RÈGLEMENT**

► **Zonage général**  
**SARGÉ-LÈS-LE MANS**

- U mixte 1 - Zone urbaine mixte générale
- U mixte 2a - Zone urbaine mixte de centralité, cœur marchand
- U mixte 2b - Zone urbaine mixte de centralité, abords du cœur marchand
- U mixte 3 - Zone urbaine mixte des hameaux constructibles
- U éco 1 - Zone urbaine économique à dominante industrielle
- U éco 2 - Zone urbaine économique à dominante commerciale
- U éco 3 - Zone urbaine économique mixte
- U équipement - Zone urbaine équipement
- U 24 Heures - Zone liée au Circuit
- U infrastructures - Zone urbaine infrastructures
- 1 AU mixte - Zone à urbaniser mixte
- 1 AU éco 1 - Zone à urbaniser économique à dominante industrielle
- 1 AU éco 2 - Zone à urbaniser économique à dominante commerciale
- 1 AU éco 3 - Zone à urbaniser économique mixte
- 1 AU équipement - Zone à urbaniser équipement
- 2AU - Zone à urbaniser non ouverte à l'urbanisation
- A 1 - Zone agricole générale
- A 2 - Zone agricole spécifique
- A 3 - Zone agricole non constructible
- N - Zone naturelle générale
- N forestier - Zone naturelle forestière
- N loisirs - Zone naturelle pour activités de loisirs
- N jardins - Zone naturelle dédiée aux jardins
- N terrains de loisirs - Zone naturelle dédiée aux terrains de loisirs
- N équipement - Zone naturelle accueillant différents types d'équipements
- N éco - Activités économiques en zone naturelle
- N hameau - Zone de hameau constructible
- N habitat caravan - Secteurs destinés à l'habitat caravan
- N stockage - Secteurs identifiés pour du stockage
- Secteurs faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Secteurs identifiés au titre de l'article L151-41 5° du Code de l'urbanisme - Constructibilité limitée, dans l'attente d'un projet d'aménagement global
- Emplacements réservés
- ▬ Tracés des voies à créer, au titre de l'article L151-38 du Code de l'urbanisme
- ▬ Voies à modifier ou créer pour permettre la circulation sécurisée des cyclistes au titre de l'article L151-38 du Code de l'urbanisme
- Aires riurales sur lesquelles la création de nouveaux accès directs est interdite hors agglomération
- ▬ Plage de recul
- ▬ Secteurs de risque inondations - (PAC mars 2017 et PPRN Chamois - Saint Saturnin)
- ▬ Secteurs de risque où l'inconstructibilité est totale
- ▬ Secteurs de risque technologique - ouvrage de transport de gaz
- ▲ Bâtimens pouvant faire l'objet d'un changement de destination, au titre de l'article L151-11-2° du Code de l'urbanisme
- Petit patrimoine protégé, au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme
- ▬ Patrimoine remarquable protégé, hors Le Mans, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- ▬ Patrimoine remarquable protégé, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- ▬ Ensemble bâti protégé, au titre de l'article L.151-39 du Code de l'urbanisme
- ▬ Mur de paysagère protégé, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- ▬ Espaces isolés classés, au titre de l'article L.130-1 du Code de l'urbanisme
- ▬ Bâtimens protégés, au titre de l'article L.151-21 du Code de l'urbanisme
- ▬ Haies protégées pour leur rôle écologique, dans les réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Haies protégées pour leur rôle écologique, hors réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue et zone agricole, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Haies protégées pour leur rôle hydraulique, dans les réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue et zone agricole, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Haies protégées pour leur rôle hydraulique, hors réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue et zone agricole, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Parcs et jardins publics protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Jardins (y compris allées, ouverts, etc.) protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ▬ Réservoirs valées de la Trame Verte et Bleue, dans lesquels la constructibilité est limitée
- ▬ Zones humides
- ▬ Limites de commune





## DEVELOPPEMENT DURABLE

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

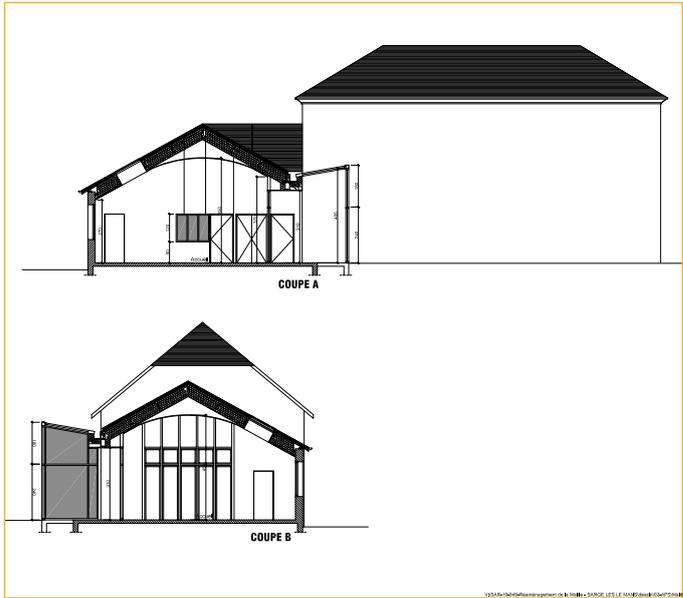
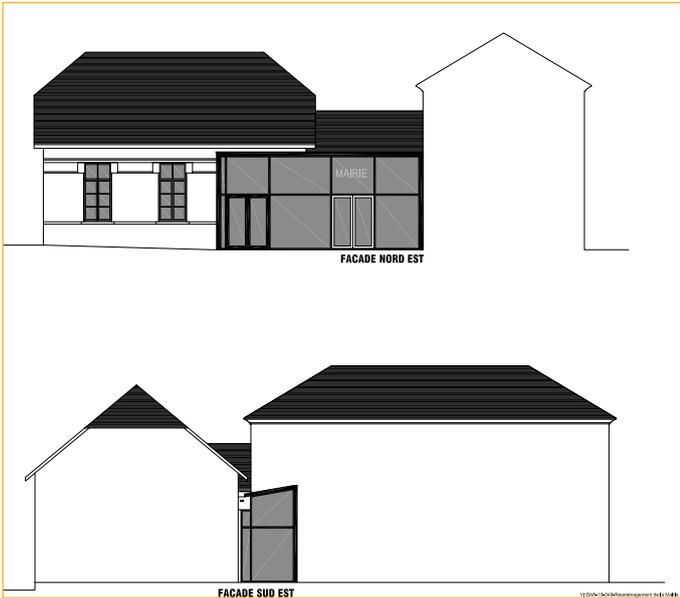
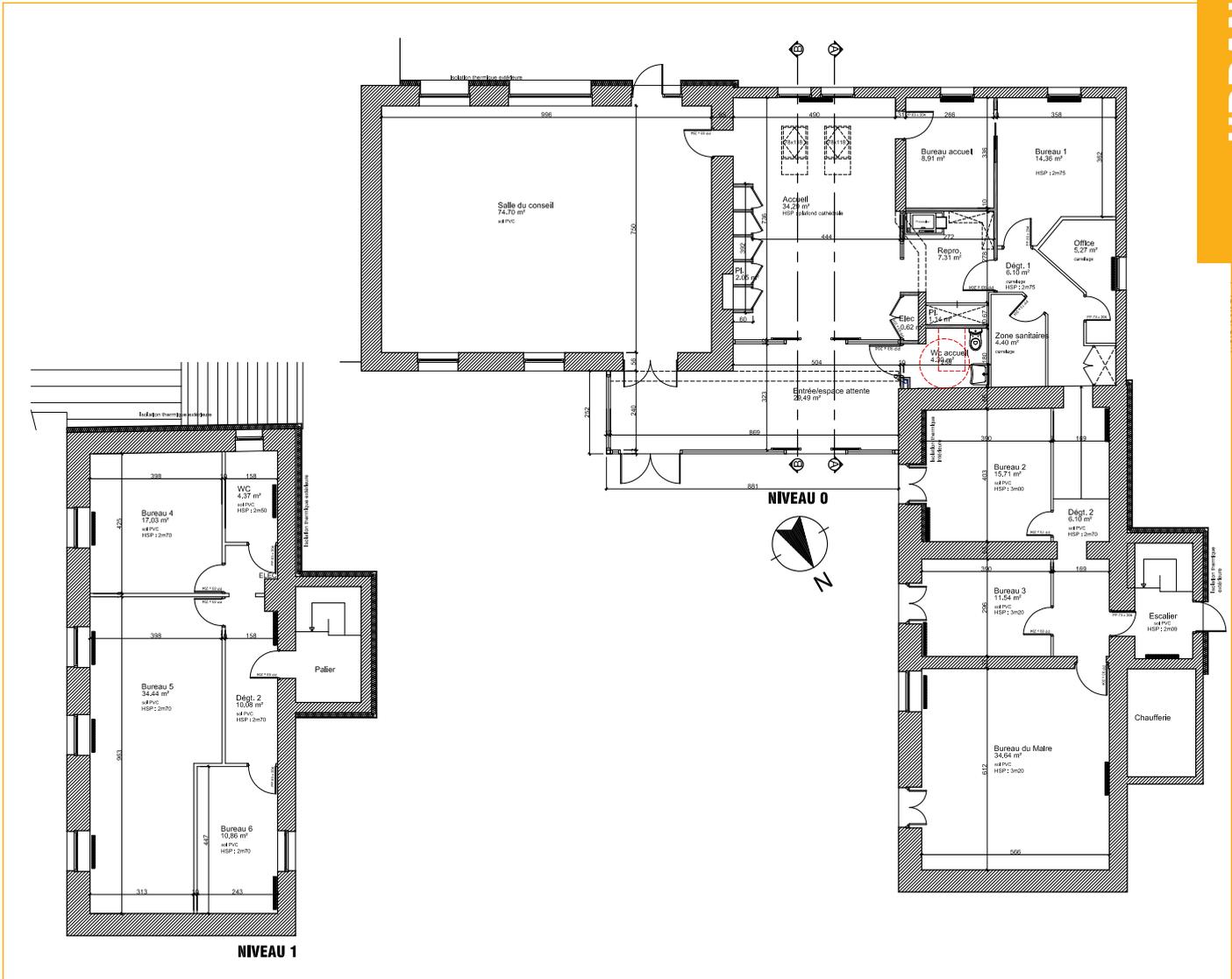
### Informations diverses

- Installation des Ets Malherbe, pompes funèbres, dans la ZAC de la pointe. Un magasin de vente est ouvert et trois chambres funéraires seront mises en service début 2021.
- Agrandissement du magasin Bio Coop, ZAC de la pointe. Une partie du parking sera aménagée en ombrière (stationnement couvert producteur d'énergie solaire).
- La ZAC de la pointe 2 va voir le jour en 2021, les travaux d'aménagement devant débuter au premier trimestre 2021. Une première tranche de 10 lots réservés aux commerces et artisans sera mise en vente par l'aménageur, Cénovia. Déjà plusieurs entreprises se sont positionnées, laissant présager un beau succès.
- Installation par Le Mans Sun, filiale de Cénovia, d'une ombrière rue des capucines, dans le cadre d'un vaste projet de déploiement des énergies renouvelables (énergie solaire). Il s'agit d'un parking couvert protégeant donc de la pluie et du soleil, équipé de panneaux solaires.

## POSSIBILITÉ DE CONSTRUCTION

Zone	Ce qui peut être construit
<b>U mixte</b>	Constructions tout usage (habitation, commerce, activité, équipements collectifs et service public) sauf exploitation agricole ou forestière
<b>U équipement</b>	Equipements collectifs et service public
<b>1 Au mixte</b>	Zone à urbaniser mixte destinée au développement de la Commune
<b>A1</b>	<b>Zone Agricole :</b> Constructions liées à l'exploitation Rénovation et extension des habitations existante dans la limite de 30% de la surface plancher sans pouvoir dépasser 280 m <sup>2</sup> d'emprise au sol
<b>A3</b>	<b>Zone Agricole :</b> Aucune construction
<b>N</b>	<b>Zone Naturelle :</b> Rénovation et extension des habitations existante dans la limite de 30% de la surface plancher sans pouvoir dépasser 280 m <sup>2</sup> d'emprise au sol
<b>N forestier</b>	Aucune construction sauf celles destinées à l'exploitation forestière
<b>N hameau</b>	Habitation dans la limite de 4 par unité foncière
<b>N éco</b>	Construction ou extension locaux activité Rénovation et extension des habitations existantes dans la limite de 30% de la surface plancher sans pouvoir dépasser 280 m <sup>2</sup> d'emprise au sol
<b>N équipement</b>	Construction et extension d'équipements de loisirs et sportifs, et ceux de réception, d'hébergement touristique et de services
<b>N loisirs</b>	Golf Construction liées aux activités ouvertes au public : aire de pique-nique, préau, parking, sanitaires, terrains de sport, etc...
<b>U éco 3</b>	ZAC de la Pointe Construction à usage de commerce (moins de 1000 m <sup>2</sup> ), d'artisanat et activité de service Construction d'équipements d'intérêt collectif et de service public
<b>1AU éco</b>	Zone d'activité à urbaniser Zac de la pointe 2

# RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ACCUEIL ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE



## VOIRIES

# CHEMINS - PATRIMOINE

### Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est une :

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, **les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée** sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à **20 km/h**. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec **la limitation de vitesse applicable**. »

La zone de rencontre correspond à un besoin, la zone à priorité piétonne, ouverte à tous les modes de circulation. Dans toute cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur toute la largeur de la chaussée sans y stationner.



Créé en 2008, ce panneau est peut être nouveau pour la plupart des automobilistes qui n'ont pas révisé leur code de la route. Il nous appartient à toutes et tous d'être vigilant sur la signalisation verticale et horizontale que nous pouvons trouver sur les voiries. La Sécurité est l'affaire de tous.

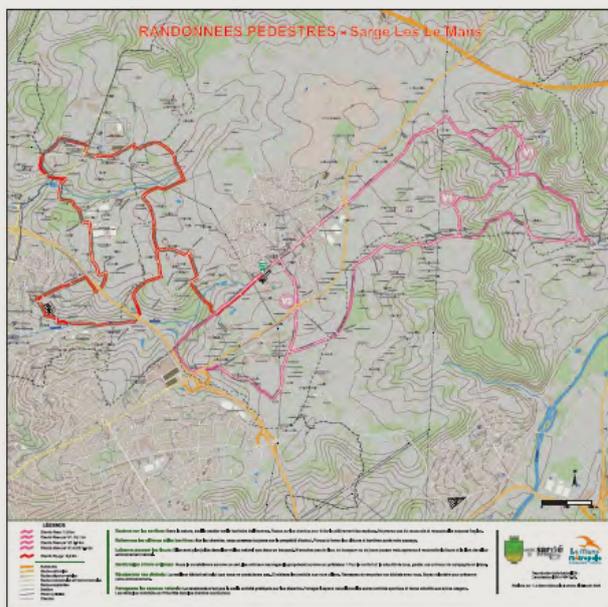
### RANDONNEES PEDESTRES

Pendant le confinement du printemps 2020, beaucoup de nos concitoyens ont découvert la richesse de nos chemins sargeens, ses chemins creux, son boulevard Nature, ses arbres remarquables, le siège de St Roch et toute la diversité des chants d'oiseaux.

Nous avons pu travailler avec les services de La Métropole, afin de produire une carte de nos deux chemins Rose et Rouge, carte installée au départ de nos chemins, sur le parking du cimetière, où il y a toujours du stationnement. Cette carte est précise avec une visualisation des maisons, des lignes topographiques, des cours d'eau.

Cette carte est agrandissable sur son téléphone portable avec une très grande précision.

**A découvrir sur** <https://www.sargeleslemans.fr/decouvrir/les-chemins-pedestres/>



Xavier Laviron,  
Conseiller délégué

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

**Les principaux travaux réalisés depuis le début de l'année :**

### Rénovation des Sanitaires du restaurant scolaire :

Tous les équipements ont été posés par le service technique pendant les vacances scolaires. Il s'agissait de remplacer la céramique par de l'inox avec une utilisation répondant aux nouvelles normes sanitaires.

### Étanchéité de la toiture de Scélia :

Cette opération a été réalisée en septembre suite à de nombreuses fuites constatées. L'étanchéité de la toiture terrasse a donc été refaite, celle-ci ayant plus de vingt ans.

### Chaufferie biomasse:

Depuis cet été, un gros chantier de mise à niveau du système de chauffage et de la régulation du circuit de la chaufferie biomasse est en cours. Il est destiné à corriger les défauts de fonctionnement constatés depuis la réalisation de celle-ci et en particulier à en diminuer la consommation. Les travaux seront terminés et tous les réglages effectués à la fin de l'année.



**Les prochains gros travaux :**

### Accueil Mairie et isolation :

A partir de mi-novembre des travaux d'aménagement de l'accueil de la Mairie vont débuter. Ils consistent en la construction d'un nouveau sas d'entrée, plus vaste accédant directement à la salle du Conseil et à des sanitaires. Il servira également de barrière thermique. Un bureau de confidentialité sera également créé. Seront également réalisés, des travaux globaux d'isolation du bâtiment dans un souci de confort et d'économie d'énergie. Provisoirement, l'accueil se fera dans la salle du Conseil.

### Salle de stockage Scélia

A l'arrière de la salle de spectacle va être réalisée une salle de rangement destinée au stockage des tables et des chaises afin d'éviter la lourde manipulation actuelle des employés communaux (éléments à remonter du sous-sol). D'autre part les locataires de la salle pourront gérer eux-mêmes ce dont ils ont besoin.

Xavier Contant  
Adjoint à l'urbanisme

NOUVEAU

RESTAURANT

# La rotisserie du Golf

Du mardi au dimanche

**Menus  
à partir de 16€**



Une volaille qui dore patiemment sur la broche, la graisse qui coule doucement dans la lèchefrite, la peau qui caramélise et devient presque croustillante et finalement une viande cuite à la perfection, à la fois ferme et fondante en bouche : quoi de plus simple, quoi de meilleur ? Pour retrouver cette sensation gourmande et la douce chaleur de la flamme, direction la Rôtisserie du Golf, la nouvelle adresse gourmande de Sargé-lès-le-Mans.

### Plaisir des yeux et de l'odorat

C'est tout le terroir sarthois qui va tourner sur la broche et dans la rôtissoire de ce restaurant qui succédera, mi-mars 2021, à La 25<sup>ème</sup> heure. Installé sur la

terrasse panoramique, à quelques mètres seulement du green, vous pourrez passer un agréable moment en dégustant le fruit de la rencontre entre un beau produit et un rôtisseur expérimenté.

### Des produits locaux

Dans les assiettes défilent les gallinacés sarthois élevés au grand air, entrecôtes de bœuf, côtes d'agneau, salades César, pâtisseries et glaces...

La généreuse carte de la Rôtisserie du Golf, qui propose notamment un menu à 16€, mettra à l'honneur les produits frais et les producteurs locaux. En deux mots : simple et savoureux.



### Séminaires, groupes, familles

Les golfeurs ne seront pas les seuls à se régaler avec le haut de la basse-cour dans le nouveau restaurant du golf de Sargé. « Depuis que j'ai repris le golf de Sargé, début 2019, j'ai souhaité en faire un lieu accueillant, chaleureux, où chacun passe de bons moments. Et pas seulement les golfeurs. Nous accueillons des séminaires, des groupes pour divers événements, et bien sûr les familles autour d'une bonne table », indique Jacques Miraton qui veut casser l'image de sport élitiste qu'a encore parfois le golf. « Nous avons à cœur de faire découvrir ce sport et de l'ouvrir au plus grand nombre. C'est ce que nous faisons par exemple à travers l'école de golf qui accueille 45 enfants âgés

de 4 à 17 ans ou encore le Pass Découverte ». À 699€, cette offre inclut un sac et 33 heures de cours. « À 58,25€ par mois, c'est plus accessible qu'une salle de sport et on profite du grand air ! », souligne Jacques Miraton.

**Le Mans Golf Club à Sargé-lès-le-Mans**  
02 43 76 25 07

[www.golfdesarge.com](http://www.golfdesarge.com)

# MAGASINS BIO



**PRODUITS CERTIFIÉS BIO  
LOCAUX & DE SAISON  
PAS OGM, NI PESTICIDE**

**biocoop**  
Le Fenouil

[www.lefenouil-biocoop.fr](http://www.lefenouil-biocoop.fr)



@fenouilbiocoop

SARGÉ-LÈS-LE-MANS - ZAC de la Pointe

LE MANS ANTARÈS - Rond-point de César **nouveau**

LE MANS UNIVERSITÉ - 22 Bd Louis Leprince-Ringuet

LE MANS RÉPUBLIQUE - 1b rue Gambetta

LE MANS ATLANTIDES - 6 avenue d'Hauza

# *Select-décor*

-  Peinture
-  Décoration
-  Ravalement de Façades
-  Revêtement Sols et Murs
-  Traitement de toiture
-  Isolation par l'extérieur



**La Fontaine Saint-Martin  
1184 route de Bonnétable  
72190 SARGE-LES-LE MANS**

**Tél. 02 43 81 73 10**

**E-mail : [select.decor@orange.fr](mailto:select.decor@orange.fr)**

**Fernando DOS SANTOS**

Maçonnerie neuf  
et restauration

865 route de la Chauvinière  
72530 Yvré L'évêque

**Tél. 02 43 76 45 11**

[sarl.fdosantos@gmail.com](mailto:sarl.fdosantos@gmail.com)

Artisan  
Menuisier

**Pascal PEQUIN**

- Fabrication  
Sur mesure
- Pose  
Avec ou sans fourniture
- Coaching

[pascal.pequin@laposte.net](mailto:pascal.pequin@laposte.net)

210 chemin des Fourches  
72190 Sargé-lès-le Mans

Port **06 19 705 474**

Fixe / Fax **02 43 765 909**

**PEINTURE - DÉCORATION**

**COMMERCE  
HABITAT  
BUREAU**



**Papiers peints  
Faux plafonds**

**Revêtements sols et murs**

**Les Pélices  
72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS  
Tél. 02 43 76 19 99**

**Fax : 02 43 76 02 09**

 **S.A.R.L. ASM**  
Assistance Support Maintenance  
de votre Chauffage



**Entretien et dépannage de votre chaudière gaz**

**Tel : 02 43 81 15 78** 

Mail : [contact@asm-chauffage.fr](mailto:contact@asm-chauffage.fr) - Siège social : 23 rue des Sorbiers 72190 Sargé les le Mans

Atelier : 9 rue Molière 72190 Coulaines - Siret : 877 704 494 000 13 - APE 4322B

**VIVECO**

*Votre superette*  
Allée du Commerce  
Centre bourg de Sargé

**7/7j**  
Produits locaux

**Idées cadeaux**



**COMPOSEZ  
votre  
PANIER GARNI**

**www.viveco-sarge.fr**

[contact@viveco-sarge.fr](mailto:contact@viveco-sarge.fr) - 02.43.76.57.12

## Aujourd'hui, la médiathèque se veut un véritable lieu de vie.

Un « troisième lieu » comme on dit.

Elle est désormais bien plus qu'un simple lieu de passage où le public vient pour emprunter un livre. Les lecteurs viennent aussi passer un moment tranquille et se ressourcer.

L'idée est donc d'aller au-delà et de leur proposer quelque chose en plus. Et pour se faire, elle n'hésite pas à casser les codes en proposant des activités auxquelles on ne l'aurait a priori jamais associée.

En ce début d'année la thématique du bien-être a été déclinée pour l'accueil des classes et la 4<sup>e</sup> nuit de la lecture.



### Relaxation avec les écoles

Au mois de janvier, Sandra et Émilie ont proposé une séance particulière aux élèves des écoles Notre-Dame et Maurice Genevoix. Tout en se laissant conter une histoire en musique, les enfants se sont initiés à la relaxation.

### 4<sup>e</sup> nuit de la lecture

Dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> nuit de la lecture instaurée par le ministère de la culture, la médiathèque a ouvert ses portes le samedi 16 janvier pour des animations bien-être.

En début d'après-midi, les enfants de la maternelle ont été invités, en duo avec leurs parents, à se laisser bercer pour faire le plein de rêves.

Sandra, à la lecture, et Louise GRAVEZ au piano (enseignante à l'Etablissement d'Enseignement Artistique de Sargé) ont accompagné les enfants lors de cette sieste musicale.

En fin de journée, ce sont les enfants du primaire qui ont pu s'initier à la relaxation en binôme avec un parent puis se laisser porter par la voix de Sandra, toujours accompagnée par Louise au piano.

Et entre ces deux temps, Émilie et Sandra ont accueilli les lecteurs pour des ateliers bien être : origami, mandalas, sièges massant, ateliers relaxation... Il régnait dans la médiathèque une vraie bulle de calme et de zénitude !

Rendez-vous le 16 janvier 2021 pour la 5<sup>e</sup> édition !

### Accueil d'auteur jeunesse

Le 10 mars, les enfants de la maternelle Maurice Genevoix n'en revenaient pas. Ils avaient devant eux l'auteur jeunesse Malika DORAY ! Cela faisait des mois que les enseignantes travaillaient le projet dans l'attente de cette belle rencontre.

Malika DORAY est allée dans chaque classe : dessin avec les tout-petits et atelier de fabrication de livres pour les moyens et les grands. Les enfants sont repartis très fiers avec leurs ouvrages !

Cette belle journée s'est terminée par une séance dédicace à la médiathèque.

**La médiathèque n'est décidément plus ce qu'elle était ! Ses bibliothécaires y veillent et n'ont pas fini de vous surprendre !**

Patrick Chabot  
Adjoint chargé de la culture

### Les Rendez-vous en 2021

- 5<sup>e</sup> édition de la nuit de la lecture
- La médiathèque vue par les enfants du CMJ
- Jeux de société en folie
- Les réseaux sociaux
- Grainothèque
- Jouons ensemble
- Samedis musicaux
- Vente de livres
- et bien d'autres évènements...

## EEA

## ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

**Point sur la rentrée**

La situation sanitaire en cours impacte le fonctionnement de l'EEA depuis le mois de mars. Toute l'équipe s'est mobilisée pour répondre aux complexités diverses qui se sont imposées, tant administrativement que pédagogiquement.

Ceci, en respectant scrupuleusement les préconisations de la Direction Générale de la Création Artistique (Ministère de la Culture – tutelle) lors du déconfinement, mais aussi lors de la rentrée de septembre.

L'équipe administrative de l'EEA maintient donc une veille constante et exigeante dans le fonctionnement du service, mais aussi dans la communication auprès des usagers. Ce, afin de garantir une réelle sérénité à toutes et tous.

L'ensemble de l'équipe, a exprimé lors de sa réunion de rentrée une volonté unanime d'aller de l'avant, et de maintenir la dynamique de l'établissement ; les partenariats autant que les projets artistiques ont donc été actualisés et (re)programmés.

**Et sur le plan administratif**

La traditionnelle journée de formation professionnelle, proposée par le Conseil Départemental à l'adresse des équipes enseignantes du département à chaque rentrée de septembre, a été reportée jusqu'à nouvel ordre.

Le Conseil Départemental a fait montre, durant la période de déconfinement comme lors du déconfinement, d'un soutien sans faille aux établissements d'enseignement artistique spécialisé : visioconférences pour échanger entre équipes de direction sur les problématiques et solutions face aux contraintes sanitaires, ressources évolutives en ligne, réflexions sur les évolutions pédagogiques (place, mais aussi réalités juridiques de l'enseignement à distance) etc...

Un dynamisme réel, qui reflète la volonté de rassembler l'ensemble des structures actrices de l'enseignement artistique spécialisé du territoire, en cette période particulière.

**Les Actions de l'EEA depuis le mois de mars**

Dès le début de la situation sanitaire, l'ensemble de l'équipe enseignante s'est immédiatement mobilisé, pour garder le lien avec les élèves, chacun.ne depuis son propre lieu de vie et en mobilisant ses ressources personnelles.

Les différentes plateformes de visioconférence ont été ainsi utilisées pour assurer les cours en distanciel, notamment les cours individuels.

Profitant des compétences en matière de montage audio/vidéo de Florent BIGOT, l'ensemble des enseignants.tes a participé au montage d'un clip musical relayé sur la page de l'EEA-site de la Mairie. Un tempo soutenu, une musique entraînante et des images empreintes de légèreté ont ainsi été offertes aux élèves, complétant les temps de cours à distance jusqu'à la reprise des cours au mois de juin.

**Et aujourd'hui****L'EEA a pu reprendre l'ensemble de ses activités en présentiel : Musique, Danse, Théâtre**

Dans la continuité des solutions déjà opérationnelles et des préconisations officielles, tant pour les cours individuels que pour les pratiques collectives :

- une désinfection quotidienne
- les parcours de circulation
- le port du masque et le lavage des mains
- une distanciation adaptée (2 mètres entre l'élève et l'enseignant.te, 3 mètres pour les instruments à vent)
- une aération systématique entre les séances

[Le protocole de référence, valable jusqu'à nouvel ordre, est disponible sur la page de l'EEA – site internet de la Mairie.](#)

**Nouvelle rentrée, nouvel arrivant !**

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel enseignant : Léonard ENGLER, qui prend la suite d'Alexandre DORE, et assure donc avec Louise GRAVEZ et Paquito GUILLO, les cours de piano au sein de l'EEA.

**Dispositif d'Education Artistique et Culturelle**

Les partenariats et réflexion avec l'Education Nationale (Ecole Maurice Genevoix, Ecole Notre Dame, collège Tolstoï), ainsi que d'autres acteurs territoriaux (RAMPE), sont toujours d'actualité. Ils permettront de préserver la dynamique existante, et de continuer à la faire fructifier autant que possible.

**Focus : l'EEA et les tout-petits**

Le commencement d'un parcours d'éducation artistique à l'EEA, peut se faire dès la Moyenne Section.

Cette démarche est distincte du partenariat entre l'établissement et l'Education Nationale – les Interventions en Milieu Scolaire.

L'Atelier d'Eveil Musical est une première sensibilisation à la musique, dans un contexte où le vivre ensemble et la créativité de chacun.ne trouvent leur place, avec exigence et bienveillance.

Les enfants sont invités.es à inventer, danser, réagir à la musique (marcher, courir, s'arrêter, mimer).



Une dimension découverte donc : ils.elles mélangent rythme, danse, pratique de petits instruments (tambourin, lames sonores, wah-wah tubes, grelots, castagnettes...), apprentissage de chansons... et sont ainsi plongés dans un bain musical, qui favorise le développement de leur imaginaire.

Avec Louise GRAVEZ, ils imaginent, réfléchissent ensemble, créent des « mini-spectacles », qui peuvent être présentés sur scène lors des manifestations de l'EEA.

**Et en pratique :** les 2 ateliers (45 minutes chacun), ont lieu chaque semaine.

- les 3-4 ans sont accueillis.es de 10h à 10h45

- les 4-5 ans sont accueillis.es de 11h à 11h45

### Programmation / Diffusion

Le partenariat entre l'EEA et l'Espace Scélia est une spécificité sur le département. Il permet d'offrir aux élèves de se produire sur scène, dans d'excellentes conditions (lumière, son avec des techniciens professionnels), au moins trois fois par an.

Une ressource réelle autant qu'indispensable, qui permet à l'EEA de structurer son action éducative et artistique, et participe directement à la mise-en-œuvre du projet d'établissement.

## Les Spectacles sont programmés comme suit :

**Spectacle « A l'abordage »,  
le mardi 16 février 2021**

**Le Spectacle-Rencontre : « Immersion »  
avec Antoine BERLAND / le vendredi 28 mai 2021**

Initialement programmé en mai 2020, ce temps-fort fédérateur de la vie culturelle sargéenne a été reporté.

Antoine BERLAND, toute l'équipe de l'EEA et celle de l'Espace Scélia, mais aussi la Mairie, ont souhaité ce report pour permettre au travail déjà engagé entre les enseignants.tes, mais aussi avec les élèves, d'aboutir positivement.

Le Sargé Info de l'an passé présentait déjà les grandes lignes de ce spectacle important pour la vie de l'EEA.

Et si le reporter permettait de conserver cette idée de voir exister un moment partagé fort, empreint de poésie et de légèreté ?

Attentif à tous les sons du quotidien, à ce qu'ils disent de notre environnement, Antoine BERLAND parcourt le globe et réalise des portraits sonores en Normandie, à Paris, en Afrique, en Argentine...

La voix justement, a une grande place dans sa réflexion d'artiste et de compositeur ; il collabore actuellement avec André Minvielle et Albert Marcoeur dans le cadre du spectacle « La Piste aux Oiseaux ».

Il y a dans cet univers créatif singulier beaucoup de légèreté, et une vraie place pour l'émerveillement souvent propre aux enfants : le spectacle jeune public « Murmure Machines » - concert pour deux musiciens dompteurs de machine et voix enregistrées -, permet d'imaginer qu'avec une telle créativité empreinte de générosité, la rencontre avec M. BERLAND promet de donner un nouveau Spectacle-Rencontre non seulement de qualité, mais aussi profondément humain.

Enfin, pour les curieux.ses et impatient.ses, vous pouvez d'ores-et-déjà écouter et découvrir par vous-mêmes !

<https://www.francemusique.fr/personne/antoine-berland>  
[www.antoineberland.com](http://www.antoineberland.com)

Patrick Chabot  
Adjoint chargé de la culture

## ESPACE SCÉLIA



### « L'abus de culture est bon pour la santé ! »

Ces derniers mois, nos modes de vie ont été perturbés à tout niveau et nos pratiques culturelles n'ont pas été épargnées, particulièrement dans le domaine du spectacle vivant.

De nombreuses alternatives ont été imaginées pendant le confinement. Pour autant, rien ne remplace vraiment le spectacle vivant parce qu'il est, par essence, un temps de rencontre et de partage physique.

C'est donc avec confiance que nous avons souhaité redonner toute sa place au spectacle vivant dès septembre et vous accueillir dans le respect des mesures sanitaires avec un immense plaisir.

Le spectacle n'est pas qu'une fabrique à souvenirs. Il est une étincelle de vie, un moyen d'ébranler les croyances et de faire place à l'espérance.

#### Soyez connectés !

Pour ne plus rien rater, connectez-vous sur [www.sargeleslemans.fr](http://www.sargeleslemans.fr) pour y retrouver l'intégralité de nos spectacles et être informés des dernières actualités.



Patrick Chabot  
Adjoint chargé de la culture

Au cours de ce semestre nous vous proposons une dizaine de rendez-vous.

**5 rencontres** à ne pas manquer au cours des prochains mois à SCÉLIA.

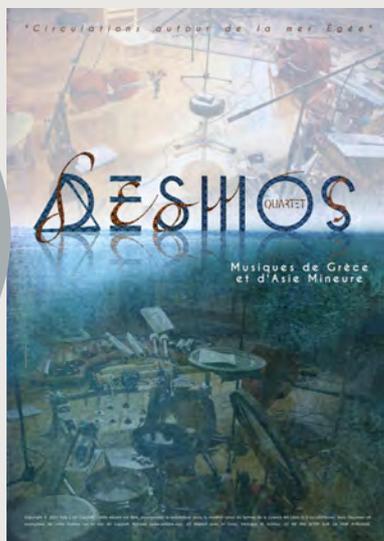
Restez curieux, attentifs et impliqués, le spectacle vivant a aussi besoin de vous !

### « Circulation autour de la mer Egée »

**VENDREDI  
29 JANVIER**

**20h30**

**DESMOS  
Quartet**



Desmos Quartet est une création musicale qui prend racine dans les musiques populaires et traditionnelles de Grèce, réinterrogeant la notion de tradition, de circulations et de confrontations culturelles.

Le quartet Desmos (le lien en Grec) porte ses spectateurs autour de la mer Egée à travers les régions de la Thrace, l'Épire, l'Asie Mineure en passant par la Macédoine, la Crète et les îles du Dodécanèse, en laissant une part créative de leur identité musicale infuser sur ces musiques populaires. Gaëtan, violoniste et initiateur de ce projet, enseigne également le violon à Sargé. Il concocte, avec la complicité de ses élèves, quelques surprises sur ce concert.

<https://www.youtube.com/watch?v=9V48jUFU-ng>  
Musicien.ne.s : - Violon : Gaëtan Coutable - Violoncelle : Lina Belaid - Contrebasse : Simon Buffaud - Percussions : Yûla S

## « L'Amour est aveugle »

**MARDI  
2 FÉVRIER**

**20h**

**L'atelier  
dix par dix**



Texte d'après : Riquet à la Houppe de Charles Perrault - Ecriture, mise en scène et son : François Chevallier - Interprètes : Marie-Laure Crochant et Philippe Bodet - Collaboration et voix off : Anthony Bertaud - Scénographie : Anne Pitard - Lumières : Soraya Sanhaji

Le conte Riquet à la Houppe est l'histoire de deux personnages que leurs singularités destinent à s'unir. L'un, Riquet à la Houppe, naît très laid mais intelligent. Dans un autre royaume, la Princesse, quant à elle, vient au monde en étant très sotte mais belle. Heureusement, à leurs naissances, la Fée leur attribue un don. Riquet pourra offrir par amour l'intelligence à la Princesse et la Princesse pourra transmettre la beauté à Riquet.

**L'amour est aveugle ?** est un spectacle qui interroge nos a-priori sur la normalité et la singularité. Il questionne aussi notre capacité à préjuger de ce qui pourrait advenir.

**3 VENDREDI  
12 FÉVRIER  
20h30**

**Cie Lalla  
Nov'**

## « Le Palais de la Reine »

Raymonde, jeune femme en peine d'amour, jette son dévolu sur Patrick et l'épouse. Patrick, jeune homme un brin décalé, vit depuis toujours sous la coupe impérieuse de sa mère. Cette mère tyrannique et foncièrement égoïste s'impose au sein du ménage. Le palais de la reine, avec humour, nous plonge dans une satire sociale, dans laquelle la bêtise des personnages, quand à leur choix ou leur ingratitude, prend plaisir à nous mettre à l'aise.

Comédiens : Natacha BOUVET et Mickaël TREMBLAY  
Metteur en scène : Pascaline GAUTHIER

**4 VENDREDI  
26 MARS  
20h30**

**Cie Heidi à  
bien grandi**

## « Hic ! »



Hic ! Quatuor de comptoir : « La rigolade c'est du sérieux on ne rigole pas avec ça ! »

Quatre garçons dans le vin se réunissent à l'ouverture du bistrot «La bernique» pour trinquer autour de son zinc de fortune. Entre états d'âme et performances liquides, le patron, Sylvain et ses trois piliers Patrick, Jérôme et Roger, s'amuse à servir chansons alcoolisées, musique à danser et tranches de vie gratinées.

<http://heidiabiengrandi.weebly.com/hic.html>  
Jeu, musique et texte : Daniel Berthelot, Benoît Gérard, Jérémy Bachus et Dany Fournier  
Mise en scène : Jean Lucas - Comédiens : Natacha BOUVET et Mickaël TREMBLAY - Metteur en scène : Pascaline GAUTHIER

## « L'escalier »

**5 VENDREDI  
9 AVRIL  
20h30**

**La 7<sup>ème</sup>  
Compagnie**



Auteur : Charles DYER - Adaptation de Louis VELLE  
Mise en Scène : Patrick ROUZAUD

En France, la pièce «L'escalier» a été jouée, pour la première fois en 1967, par Paul Meurisse et Daniel Ivernel et reprise plus tard par Georges Wilson et Jacques Duflho.

Harry et Charlie sont 2 coiffeurs londoniens, en couple depuis près de 20 ans. A l'heure de la fermeture de leur salon, ils retrouvent leurs angoisses, leurs manies et s'interrogent sur leurs conditions de vie. Le tendre Harry s'adonne aux soins du ménage et souffre d'une détresse jamais prise au sérieux. Charlie le farceur ironise, jette du poivre et de l'huile chaude sur les plaies de l'âme de son compagnon. Quel est donc le sens de cette existence indéfinissable se demandent-ils ? Ils s'aperçoivent qu'ils éprouvent l'un pour l'autre un sentiment profond, émouvant, presque religieux...l'amour.

## JUDO CLUB DE SARGÉ

Après 6 mois d'interruption, suite au confinement dû à l'épidémie de covid-19, le judo club de Sargé a repris ses activités le 21 septembre.

Les effectifs ont subi une forte diminution de l'ordre de 40 %, surtout au niveau des seniors et du taïso, le baby judo et les benjamins étant par contre en augmentation de 30 %.

Le club compte 73 licenciés qui pratiquent le judo et le taïso. Faute de participants, le cours de jujitsu du mardi soir est toujours suspendu ; il sera de nouveau proposé dès que le nombre de personnes intéressées sera suffisant.

La remise des ceintures ayant lieu habituellement en juin a dû être annulée. Les nouvelles ceintures seront attribuées avant les vacances de Noël.

La soirée du club prévue le 6 février est annulée.

Les compétitions programmées de mars à juin ont été supprimées; sur le début de l'année sportive les judokas du club ont obtenu de bons résultats.

### DATES A RETENIR :

**Mardi 19 janvier 2021 :**

Assemblée générale du club à 20 h 30 à l'espace Scélia

**Dimanche 20 juin 2021 :**

Remise des ceintures au dojo

**POUSSINS :** après 2 toranos le club se classe 3<sup>ème</sup> sur 28 clubs Sarthois.



**BENJAMINS :** circuit benjamins n°1 : LOCHU Rafaël et LIGER Flavian 1<sup>er</sup>, RUDEAU Gabriel 3<sup>ème</sup>.

**Circuit n° 2 :** LOCHU Rafaël 1<sup>er</sup>, LIGER Flavian 2<sup>ème</sup>, HADDAD Méziane et GUNER Bilal 3<sup>ème</sup>, RUDEAU Gabriel 5<sup>ème</sup>.

Au classement final LOCHU Rafael termine 1<sup>er</sup>, LIGER Flavian 2<sup>ème</sup>, GUNER Bilal et RUDEAU Gabriel 3<sup>ème</sup> et HADDAD Méziane 4<sup>ème</sup>.

**CADETS :** DENIS Estelle se classe 1<sup>re</sup> au championnat départemental individuel.

Chez les garçons, VERON Marius termine 1<sup>er</sup>, THOMAS Elwann et DELHAYE Mathieu 2<sup>ème</sup>, DAUNAY Aurélien et SEVELLEC Sulian 3<sup>ème</sup> et HEULOT Lucas 4<sup>ème</sup>.

**JUNIORS :** PRENANT Léandre se classe 4<sup>ème</sup> au championnat départemental individuel.

### RENSEIGNEMENTS UTILES :

Adresse : 20 rue principale - 72190 Sargé-lès-Le Mans - Tél : 02.43.76.89.85  
Adresse mail : [judoclubsarge72@free.fr](mailto:judoclubsarge72@free.fr) - Site internet : [judoclubsarge.free.fr](http://judoclubsarge.free.fr)

Michel DUVEAU  
Président du Judo Club de SARGE

## MÖLKKY-MÖLKKY CLUB SARTHOIS



**vous invite à découvrir le jeu de Mölkky**  
(Jeu de quilles finlandais)

**en participant aux entraînements de ses Adhérents :**

**Tous les mercredis de 17 h à 20 h**  
**Complexe Sportif Willy Weber**

**Pour nous contacter :**

Adresse : Complexe Sportif Willy Weber,  
rue des Capucines 72190 Sargé-Lès-Le Mans  
Tél : 07 86 09 66 67

Adresse e-mail : [molkky.molkky@orange.fr](mailto:molkky.molkky@orange.fr)

 **Mölkky-Mölkky Club Sarthois**

Dominique GAILLARD - Président

## CVMH CLUB SARTHOIS

Malgré le contexte covid je vous informe des activités prévues au calendrier du 1er semestre 2021, pour l'association CVMH

1/ galette des rois. 16 janvier 2021

2/ après midi crêpes. 6 février 2021

3/ inscription au salon Auto-retro parc des expositions le Mans

4/ Cérémonies du 8 mai.

5/ rassemblement « un village Français » Régions Anciennes.

6/ départ des véhicules du club vers la Normandie pour les Cérémonies du 6 juin 2021 (stationnement au camp Arizona Carentan (50).

## L'UNION ATHLÉTIQUE SARGÉENNE

Cette année a été une année difficile pour tous. Malheureusement nous n'avons pas pu organiser nos deux courses (un parcours de 5km et de 10 km qualificatif pour les championnats de France à Changé et Sargé) qui sont des rendez-vous incontournables pour beaucoup de coureurs. Mais pour 2021 nous comptons bien pouvoir les organiser. Alors dès à présent notez sur vos agendas ces deux dates :

**Pour Changé : Le dimanche 14 mars 2021 au matin**  
**Pour Sargé: le dimanche 28 mars 2021 au matin**

Et pour que ces courses soient une réussite nous comptons sur nos bénévoles.

Durant l'été les athlètes souhaitant se qualifier pour les championnats de France se sont entraînés et cela leur a réussi !

Commençons par **Benjamin Delabarre Thompson, qualifié au championnat de France Elite à Albi sur le 400 m**, et qui a pulvérisé son record personnel en réalisant un temps de 47"84 en finale B. Avec ce temps, il détient le nouveau record de Sarthe sur 400m !!

Dans le groupe de combinards entraîné par Pierre Gendron, Célestine Maignan, catégorie junior (elle n'est que 1<sup>ère</sup> année), réalise une belle 8<sup>ème</sup> place au championnat de France d'Heptathlon à Aubagne avec un total de 4383 points, nouveau record personnel (5 records personnels améliorés sur 7 épreuves).

D'autres athlètes attendaient leur qualification pour les championnats de France cadets et espoir, mais ceux-ci ont été annulés malheureusement.

- **Alan Bocher**, catégorie espoir, entraîné par Laurent Piette, spécialiste saut en hauteur, s'est qualifié aux Championnats de France Espoir (U23) cet hiver et a sauté à 1m99 cet été sur la piste de Coulaines.
- **Gautier Loones**, catégorie junior, entraîné par Régis Pineau, qui a déjà participé au championnat de France en salle cette hiver, était qualifiable au France avec un record à 50"01 sur 400m.
- **Manon Pennetier**, catégorie junior entraînée par Arnaud Pennetier, notre spécialiste marteau qui continue à battre ses records (41m71)



- **Lilian Mellarede**, catégorie cadet, a réalisé son 1<sup>er</sup> décathlon à Lorient avec de très belles performances prometteuses pour la suite. Par la même occasion, il a pulvérisé son record en saut en longueur en réalisant 6m79 ce qui le classait 16<sup>ème</sup> au classement français !
- **Robin Pennetier**, catégorie junior, pas de qualification au France mais sur 400m un nouveau record personnel à 53"49 !

**N'oublions pas nos minimes filles qui étaient qualifiées avec l'Entente Sarthe Athlétisme en équipe athlé au championnat de France minimes par équipes.** Ce fut pour elles une très belle expérience. Une équipe est composée de 6 athlètes et un juge. Sur les 6 athlètes de l'ESA, quatre sont licenciées à l'UAS : **Charlène Le Guédès, Noémie Banny, Clémence Frère et Marie Pennetier.** Et pour le juge c'est aussi un athlète de l'UAS **Antonin Gandon.**

**N'hésitez pas à aller sur notre page facebook pour voir la vie du club et les résultats de l'ensemble de nos athlètes!**

Bravo à tous les athlètes de l'UAS qui malgré la situation se sont remobilisés pour continuer à progresser. Et merci aussi aux entraîneurs de les aider à améliorer leurs performances. Et merci aux juges et aux bénévoles de répondre présents pour que puissent avoir lieu les compétitions afin que nos athlètes puissent s'exprimer !

Pour toute personne intéressée par l'athlétisme, des jeunes aux adultes n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les informations sur le club sont aussi disponibles sur le site de la Mairie.

Merci à Hugo pour la réalisation de l'article.  
**Contact : Lydie Héraud** - Secrétaire : 06 45 31 52 04  
Adresse mail : [unionathletiquesarge@gmail.com](mailto:unionathletiquesarge@gmail.com)

## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

La Présidente de Générations Mouvement de Sargé ayant reçu l'instruction de la fédération Départementale de faire cesser toutes les activités du club jusqu'en septembre, a mis en place un atelier couture en respectant les règles sanitaires. Une dizaine d'adhérentes a répondu favorablement à la confection de 250 masques. Les tissus ont été fournis par les adhérents. L'élastique restant à la charge du club. Pendant 5 après-midis nous nous sommes relayées pour mener à bien cette opération. Les masques ont été remis gracieusement aux adhérents.

Nous avons eu plaisir à nous retrouver, le contact nous manque beaucoup, mais nous savons que nous devons être vigilants.

Marie Christine Lebatteux, la Présidente

## COMITÉ DE JUMELAGE MODE D'EMPLOI

Rares sont les petites villes comme la nôtre à avoir créé 3 jumelages avec d'autres villes d'Europe. Cela fait bientôt trente ans que le comité de jumelage organise des rencontres avec nos amis allemands, anglais et tchèques. Cependant, comment fonctionne le comité de jumelage ?



Chaque année, le comité organise une rencontre à domicile et une autre rencontre à l'extérieur avec les familles. Quand nous recevons à Sargé, il y a une grande visite organisée par le comité et une soirée européenne. Les frais de la visite et la soirée sont pris en charge par le comité pour les invités allemands, anglais et tchèques grâce à la subvention municipale. Les familles françaises gèrent les journées libres et les autres soirées avec leurs invités.

Les rencontres avec les anglais d'Holton-Le-Clay ont lieu pendant le long week-end de Pâques ou pendant les vacances de Pâques en fonction du calendrier.

Les rencontres avec les allemands ont toujours lieu lors du long week-end de l'Ascension. Des familles tchèques y participent ponctuellement car les 3 villes de Sargé, Vacha et Blatna sont jumelées ensemble.

Lorsque nous allons à Vacha, le coût du voyage est de 110€ par adulte et de 55€ par enfant (tarifs 2019). Pour aller à Holton-le-Clay, la traversée de la Manche augmente le prix qui est de 140€ par adulte et 70€ par enfant (tarifs 2020). Pour aider les familles, les enfants bénéficient toujours du demi-tarif.

Pour qu'une famille sargéenne puisse participer, il faut que le comité lui trouve une famille équivalente dans nos villes partenaires. Nous essayons d'avoir des familles du même âge avec une composition similaire, ce qui prend du temps : parfois un an ou deux. Par la suite, les familles se recevront alternativement ce qui rend l'échange culturel extrêmement riche et amical.

Au mois d'août, un camp de vacances est organisé pour les jeunes de 13 à 17 ans avec les villes de Vacha et de Blatna. Il regroupe 45 jeunes de trois nationalités différentes française, allemande et tchèque. Les échanges se font généralement en anglais, la langue commune que tous les jeunes européens apprennent. Les renseignements pour l'inscription au camp sont à prendre auprès de Familles Rurales.

Par ailleurs, le comité a mis en relation nos écoles avec celle de Blatna pour que nos élèves de CM2 puissent correspondre en anglais avec les tchèques de Blatna.

En 2019, nos institutrices avaient rencontré leurs collègues tchèques à Blatna (photo ci-dessous).

**Cette année, la traversée de la Manche est tombée à l'eau.**

**La rencontre à Holton-Le-Clay était prévue du 11 au 14 avril 2020. A l'aller, Nous avions prévu de prendre le ferry pour traverser la Manche afin de retrouver nos amis anglais. Cependant, le coronavirus nous a contraints à annuler notre voyage.**

Si la situation le permet, nous espérons pouvoir reporter ce voyage en 2021 aux environs de Pâques. A l'aller, nous prendrons le ferry depuis Caen-Ouistreham jusqu'à Portsmouth. Ensuite, nous prendrons la route jusqu'à Holton-Le-Clay. Au retour, nous emprunterons le tunnel sous la Manche pour revenir à Sargé. Cependant, nous devons suivre l'évolution de la crise sanitaire pour valider ce projet. Aussi, comme disent nos voisins anglais : « **Wait and see** ».

## U.N.C. - A.F.N SOLDATS DE FRANCE

La COVID a empêché le déroulement de nos activités festives habituelles au cours de l'année. Les prérogatives en vigueur à ce jour ne nous permettent pas d'envisager nos soirées du début d'année.

Nous vous espérons en bonne santé. Prenez soins de vous



Section de Sargé lès Le Mans

Christian MAITRE  
Le président

## VACHA JUMELAGE SARGÉ

**Croisons les pouces pour 2021 !\***

Lors du week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai 2020, nous avons prévu d'accueillir à Sargé environ 80 allemands et tchèques de Vacha (Allemagne) et de Blatna (République Tchèque). Avec la crise sanitaire, notre 29<sup>ème</sup> rencontre n'a pas eu lieu en 2020 mais tout le programme est reporté en 2021. Alors croisons les doigts !



De même, le camp pour adolescents prévu en août 2020 est reporté du 2 au 8 août 2021. Les camps d'ados organisés avec les villes de Vacha et de Blatna regroupent 15 adolescents de chaque nationalité (45 ados au total) et se déroulent alternativement dans chacune des 3 villes. En 2021, ce sera au Gué Bernisson au Mans, puis en 2022 en République Tchèque et en 2023 en Allemagne.

En mai, nous avons eu le plaisir de recevoir un gros paquet de posters que nos amis de Vacha nous avaient envoyé. Nous avons ainsi pu retrouver les visages familiers de nos amis. Chaque famille allemande était photographiée avec une lettre pour former le message : VIVE LE JUMELAGE, VIVE NOTRE AMITIE !

Pour pouvoir distribuer les posters reçus en respectant le protocole sanitaire, les familles sargéennes se sont retrouvées au parc Yves Rouy. Des photos ont été faites par Serge Moisan et Jean-Louis Cadieu pour que Fabrice Courtin puisse réaliser un « Padlet ». Avec ce padlet, les familles allemandes ont pu accéder par internet aux photos et vidéos que nous avons faites pour elles.

Pour 2021, la rencontre des familles est prévue à Sargé à l'Ascension comme d'habitude. A cette occasion, nous fêterons les 30 ans de notre jumelage avec Vacha.

Fabrice Courtin,  
président du comité de jumelage

\*En allemand, l'expression « croiser les doigts » se dit « croiser les pouces ».

## CSL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

**Culture, Sports et Loisirs**

25, rue Didier Pironi

72190 SARGÉ LES LE MANS

Tél. : 02 43 76 45 73

Email : [cslsarge@wanadoo.fr](mailto:cslsarge@wanadoo.fr)

Site : [www.cslsarge.fr](http://www.cslsarge.fr)



**Karine, Secrétaire, du CSL, vous accueille**

le lundi de 14h à 18h

le mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h

le jeudi de 8h30 à 12h

le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h

Après une saison interrompue par le confinement, les adhérents ont repris leurs activités avec plaisir, reprise accompagnée des mesures de précaution nécessaires.

Pour cette saison ce ne sont pas moins de 27 activités qui sont proposées :

### Activités sportives :

Danse Modern'Jazz et Classique, Hip-Hop, Danse Country, Zumba, Gym "Bien-Etre", Gym Séniors, Gym Adultes, Qi-Gong, Yoga, Tennis de table, Cyclotourisme, Randonnée, Marche Nordique.

### Activités culturelles et de loisirs :

Aquarelle, Peinture à l'huile, Photo, Théâtre, Art floral, Scrapbooking Européen et Américain, Anglais, Travaux aiguilles.

### Ainsi que 3 nouveautés :

Les Claquettes Américaines, la Sophrologie, et la réalisation de votre Livret Biographique

**Toutes nos activités figurent sur notre site ainsi que sur la plaquette disponible à l'accueil et distribuée dans les boîtes aux lettres début juin.**

### Inscriptions pour la saison 2021/2022

**A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à l'accueil du CSL**

Le renouvellement des adhésions aura lieu lors des derniers cours de l'actuelle saison

### DATES A RETENIR

- **Bal Country** : 17 janvier 2021  
Espace Scelia
- **Exposition Photos** : 19, 20 et 21 mars 2021  
Espace Scelia
- **Exposition Loisirs Créatifs** : 28, 29 et 30 mai 2021 – Salle des fêtes
- **Soirées Théâtrales** : 8, 10 et 11 juin 2021  
- Espace Scelia
- **Gala de Danse** : 18 juin 2021 à 20h30 et 19 juin 2021 à 14h  
Espace Scelia



**L'INSTANT**  **Coiffure**  
 Caroline Guittet  
 coiffeur mixte visagiste.

Coloration Végétale et Classique/ Kérastase/ l'Oréal/ Gaïa  
 Cabine de Soins Ayurvédiques.

5 rue principale, 72190 SARGE-LES-LE MANS  
 Tél. 02 43 76 18 11  
 @linstantcoiffuresarge

**TOUCHARD**  
 Fleurs

Marie et Floriane  
 Famille TOUCHARD  
 Vos fleuristes à Savigné-l'Évêque  
 02 43 27 50 29

*à vos côtés aussi pour  
 les moments heureux...*

fleuriste-lemans.fr  Retrouvez nous sur  

 **API RESTAURATION**  
 MAINE ANJOU

Repas cuisinés  
 à partir de produits frais et régionaux  
 Crêches, écoles, entreprises, personnes âgées

Z.A.C de la Cartoucherie  
 8 Boulevard René Cassin - Bâtiment 2  
 72100 LE MANS  
 Tél: 02.43.77.08.49

   
 www.api-restauration.com

**TANDEM**  
 Event

Organisation de mariages  
 et tous événements familiaux

CONTACT

Christine Madot-Bourrigaud  
 christine.tandem@gmail.com  
 06 88 23 80 42  
 www.tandem-event.com






 **FONCIER**  
 AMÉNAGEMENT

TERRAINS  
 À BÂTIR  
 VIABILISÉS

À SARGÉ-LÈS-LE-MANS  
 ET DANS TOUTE LA SARTHE

51 A, CHEMIN DE LA BROUSSE 49130 LES-PONTS-DE-CÉ  
 02 41 44 91 47 |  www.foncier-amenagement.fr

**SARGÉ**  
 AUTOMOBILES

Agence RENAULT

Mécanique - Carrosserie  
 Renault Minute  
 Ventes véhicules neufs et occasions  
 toutes marques

Franck Plaudin

204, route de Bonnétaille  
 72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS  
 Tél. +33 (0)2 43 76 52 50  
 Port. +33 (0)6 70 48 66 38  
 Fax +33 (0)2 43 76 43 34  
 sargeautomobiles@orange.fr

**HEXANET**  
 OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES IT

PROCHE DE VOUS  
 4 agences à l'écoute de vos besoins pour  
 un service de proximité incontournable



PROCHE DE VOUS | INNOVANTE | PASSIONNÉE  
 www.hexanet.fr

REIMS | PARIS | LE MANS | ANGERS | 



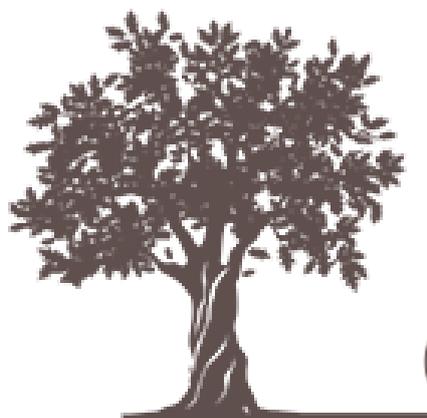
**Notre priorité :** mettre en avant notre rôle d'interlocuteur privilégié entre les parents et les écoles maternelle et primaire Maurice Genevoix (conseils d'école, commissions cantine etc).

**Notre but :** L'ASPE travaille au quotidien en partenariat avec les directrices et l'équipe enseignante, afin de développer et pérenniser les projets éducatifs et culturels, dans un esprit de cohésion permanent.

Nous vous invitons à nous rejoindre à la **FÊTE DES ÉCOLES** :  
incontournable et traditionnel rendez-vous.  
Nous vous attendons nombreux (ses) ! **Le samedi 26 juin 2021**



Pour nous contacter : [aspesarge@gmail.com](mailto:aspesarge@gmail.com)



*L'accompagnement*

*Une pensée éternelle*

*Le souvenir*

*Ent. Malherbe*

*Entreprise familiale fondée en 1909*

- *Pompes funèbres* • *Marbrerie funéraire*
- Contrat obsèques • Fleurs naturelles • Articles funéraires • Entretien de sépulture

**Permanence 24h/24h - 7j/7**

**4, rue des Frênes - 72190 Sargé-Les-Le-mans - 02 43 28 14 34**  
**contact@pfmalherbe.fr - www.pfmalherbe.com**

Orias 07 02 94 37

**S.A.R.L.**  
**LEFAUX**  
**MAÇONNERIE - TERRASSEMENT**

NEUF	ASSAINISSEMENT
RESTAURATION	AMENAGEMENT TERRAIN
RAVALEMENT	DEMOLITION
CARRELAGE	AMENAGEMENT PAYSAGE
BATIMENT INDUSTRIEL	LOCATION

Tél. 02 43 27 56 15 email : [lefaux.sarl@wanadoo.fr](mailto:lefaux.sarl@wanadoo.fr)  
ZAC de l'Épine - 72460 SAVIGNE L'ÉVEQUE

**SARL FAVALIER**  
[jerem.chevallier@gmail.com](mailto:jerem.chevallier@gmail.com)  
**MENUISERIE - PVC - ALU - BOIS**  
*Fermetures et Entretien*

 10 rue du Dr Boîteau - 72000 LE MANS  
**Tél. 02 43 76 56 34**  
**Port. 06 20 77 55 84**  
SIRET 403 503 150 00027

Nouvel album à paraître prochainement :

## LA FAMILLE HENROTTE, ... LA BEROIZE

Les greniers regorgent de papiers de toutes sortes porteurs de mémoire.

Ainsi, quand le "château" de la Beroize a été vidé, un Sargéen avisé, Jacky Duchaussoy\* a récupéré quantité de photos et autres documents dans la benne. Traces inestimables d'un monde révolu offertes à Histoire et Patrimoine de Sargé par Adeline Duchaussoy au décès de son père.

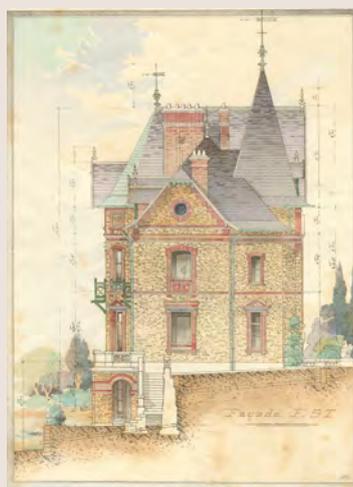
Avec ces documents iconographiques et l'appui de renseignements trouvés dans l'ouvrage "*Famille si je t'oublie...*"\*, j'ai tenté une approche de la vie culturelle et sociale de quelques membres de la grande **famille Henrotte**, banquiers belges et français. Le récit abondamment illustré permet de discerner la personnalité de chacun dans le milieu familial et le cours de l'Histoire.

Un descendant, Hubert (fils d'Hubert), travailleur solitaire et généreux s'est fixé à Sargé vers 1923 pour un demi siècle. Soutenu par son amour de jeunesse, son épouse, la très cultivée Marguerite Théliet, il reçoit avec bonheur parents, amis, neveux et nièces... dans leur très belle propriété qu'ils rendent attrayante, **La Beroize**. La porte et la table de ces chaleureux personnages très discrets sont restées ouvertes à chacun et pendant la guerre. Ils furent aussi les bienfaiteurs de réfugiés et prisonniers noirs, si mal nourris par leurs geôliers allemands à Auvours.

Un grand nom du photo-journalisme est décédé. Hubert Henrotte s'est éteint à 86 ans le 22 novembre 2020. Né le 16 juin 1934 à Sargé-Lès Le Mans, il était le co-fondateur des agences Photos Gamma, Sygma et plus récemment H&K.

De Belgique...

... à **La BEROIZE, Sargé-lès-Le Mans**



*Henrotte Henrotte a habité en famille cette belle et très confortable villa construite en 1919 sur un plan de 1910, avec ci-contre. Restée seule, après une vie consacrée au service de la jeunesse sarthoise, elle se retire. La demeure est vendue. L'histoire de cette grande famille aurait été oubliée sans la curiosité d'un Sargéen qui, quelque temps après la vente, récupère dans la benne deux ou trois milliers de documents, essentiellement photographiques soumis aux intempéries, en vue de réédition.*

*Les 845 documents sélectionnés, présentés ici retracent la vie boulangère des Henrotte - Théliet, banquiers d'origine franco-belge à l'époque de la finance en fin de XIX<sup>e</sup> siècle à Paris, qui se retirent à la Beroize à Sargé en 1928.*

*Revisons cette famille...*



ISBN (en attente) 20 €

\* Jacky était le frère de Jean-Daniel, premier Sarthois à "faire" le Paris - Dakar (VMS n° 424 p. 18 à 21). Il est décédé le 11 mai 2020 à Sargé.

\* de Juliette Hedde-Fouquet, éditions de l'Eure 1989

L'album "**La famille Henrotte, une dynastie de banquiers**" de la **Belgique à la Beroize**, sera en vente à Sargé, à la librairie Thuard ou alors me joindre :

roger.cretois@neuf.fr

Roger Crétois, 7 impasse des Arums Sargé, au 02 43 76 53 85

L'ouvrage "**Sargé du passé vers l'avenir**" retraçant l'histoire contemporaine du bourg, est toujours accessible chez l'auteur.

**Bénéfices au profit de l'association  
Histoire et Patrimoine de Sargé**

L'EAU 3

## UN BIEN PUBLIC OU UN «BÉNÉFICE PERSONNEL»



Des documents du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle permettent de mesurer à quel point l'eau était, dans un même bassin, un bienfait naturel qu'il fallait protéger et répartir équitablement.\*

Lors d'une réunion du conseil municipal en août 1857, le maire de Coulaines mentionnait qu'en amont du bourg «*l'eau de la Gironde sert à l'irrigation des prairies... dans le bourg [de Coulaines] elle est d'une utilité indispensable à la population qui s'en sert pour laver, arroser, faire les lessives, abreuver les bestiaux et constituer des réserves en cas d'incendie*». Il aurait pu ajouter à son énumération : renouveler des cressonnières, produire des «bouillées» d'osier pour tresser des paniers, rouir le chanvre, pêcher des écrevisses, et au début du XX<sup>e</sup> siècle, fournir la grande laverie Baulin.\*

Le rattachement de l'enclave de Saint-Ouen en grande partie à la commune de Coulaines en 1845, a laissé des rancunes tenaces : des Sargéens trouvent facilement prétexte à ennuyer les Coulainais en retenant abusivement l'eau en amont : les prises d'eau, abreuvoirs, rutoirs et barrages non autorisés se multiplient et doivent être supprimés. De nombreux riverains demandent le maintien de prises d'eau : en avril 1866, M<sup>me</sup> Chapeau, M<sup>lle</sup> Papin, MM. Chevalier, M. Jousset-Desberries (maire). Sept barrages d'irrigation ont été réalisés dans le lit de la Gironde et des Fontenelles vers 1867. Les sanctions ne sont pas immédiates, les contrevenants ont un délai de plusieurs mois pour se conformer au règlement !

icône 1 Au Grand Monnet le ruisseau vers l'amont (pièce d'eau chez M. Guittet en 1897, puis chez M. Robin pour arroser les légumes), le pont et en aval, les anciennes cressonnières

Au «Petit-Monnet», en 1923, M. Ménard creuse un lavoir et fait combler le cours du ruisseau. Les propriétaires du «Grand Monnet» dérivent et canalisent ses eaux pour faire tourner un moulin et

constituer des réserves pour une pêche. On a pu aménager le cours du ruisseau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les diligences franchissaient encore le Monnet à gué, à l'endroit où il traversait le chemin rural. «*Le pont de Monnet a été fini le 23 novembre 1897 au soir vers cinq heures. La première voiture qui est passée est celle du boulanger, M. Coupil de Coulaines.*» (arch. Étienne Richard maraîcher au Monnet et père de M<sup>mes</sup> Mauboussin et Police),

Une invention de Sylvain Bollée, en 1858 a permis de pomper l'eau de la Gironde grâce à un bélier hydraulique afin de monter l'eau jusqu'à la ferme de la Haute-Pâturerie.

icône 2 Lieu abritant le bélier hydraulique Bollée qui fournissait en eau la Haute Pâturerie

**Non seulement il faut éviter que les eaux soient détournées mais il est nécessaire de les protéger.**

Il était impératif de procéder au «biennage»\* régulier du ruisseau. On a relevé dans les archives sargéennes : Curage «*à vieux fond et vieilles rives*» des ruisseaux de Gironde, Monnet, Mue et Grand-Pâtis en avril 1893, mai 1894... ; de Gironde, Monnet et Fontenelles en 1930 et 1933. Les rus de Mue et du Grand-Pâtis ne sont plus que souvenirs.

Le département de la Sarthe était un très important producteur de chanvre pourtant il faut lutter contre la pollution... et le rouissage du chanvre, très polluant, est interdit en 1933.

**Le SIDERM\*** créé en 1950, pourvoit à l'adduction de l'eau des Sargéens, depuis le service des eaux du Mans Métropole distribue l'eau potable sur Sargé grâce à un château d'eau de 150 m<sup>3</sup>, sur une tour de 17 mètres. Maintenant le château d'eau est abandonné et hérissé d'antennes. Pour le remplacer, un surpresseur est installé aux Châtelets en 2004.

\*A. Ligné, R. Crétois, Coulaines, des origines à nos jours

\*Cette laverie fut décriée à la Libération, accusée de collaboration, oubliant qu'un employé fut envoyé en Allemagne par l'occupant pour avoir détérioré des uniformes gestapistes.

\* Biennage : Curage «à vieux fond et vieilles rives»

\*Depuis 2016, le relevé des compteurs est automatisé et effectué par télé-relève. Renseignements : 02 43 84 67 23 Courriel : contact@siderm.org

icône 5 Puits angle chemin des Bodinières vers Les Pommiers  
Erreur : redonnons à chacun son puits : Page 16 du Sargé info n°72, ce n'est pas l'ancien puits angle du chemin des Bodinières vers les Pommiers mais celui proche du lieu-dit Saint-Roch de la maison Daunay

icône 3 Source dans la propriété des Fontenelles

icône 4 Puits du bourg, sous la flèche

Roger Crétois, le Président

# MERCI

À NOS AGENTS COMMUNAUX  
POUR LE SOIN ET LE BON GOÛT  
QU'ILS APPORTENT À NOS ESPACES DE VIE.

